BRB

ISTEEBU

Rapport de l'Enquête sur le Commerce Transfrontalier Informel au Burundi (ECTIB-2018)

Année 2018

Bujumbura, Mars 2019

AVANT PROPOS

Sous le financement de la Banque de la République du Burundi (BRB), l'ISTEEBU a mené une Enquête sur le Commerce Transfrontalier Informel du Burundi au cours de l'année 2018 (ECTIB-2018). Cette enquête a été réalisée depuis le mois de février 2018 afin d'avoir des informations sur l'ampleur du commerce transfrontalier informel au Burundi, permettant ainsi d'améliorer les données sur le commerce extérieur (balance de paiements et bulletin du commerce extérieur).

Les informations collectées lors de cette enquête permettront de mettre en place une politique éclairée sur le commerce extérieur et sur l'intégration économique régionale du Burundi. Outre l'amélioration des statistiques du commerce extérieur, l'enquête permettra de répondre aux besoins en informations statistiques exprimés par les utilisateurs locaux et étrangers.

Par rapport aux engagements et perspectives du Pays, cette enquête répond à l'une des missions du Système Statistique National (SSN) visant à améliorer la couverture et la qualité de la production statistique conformément aux normes internationales. Après avoir produit ce rapport de l'ECTIB 2018, il s'avère indispensable d'adresser de vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réussite, en particulier la BRB pour son appui financier, l'Office Burundais des Recettes (OBR), le Commissariat Général des Migrations et l'Administration Territoriale pour leur appui à la sensibilisation à tous les niveaux.

Nous espérons que cette publication répond à vos attentes, et l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi accueillera avec attention vos avis et considérations afin d'améliorer la qualité de nos publications.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISTEEBU,

NDAYISHIMIYE Nicolas.-

RESUME

En 2018, les échanges transfrontaliers informels s'évaluent à 92 815,9 MBIF [1], soit 27 577,3MBIF pour les exportations et 65 238,6 MBIF pour les importations. Plus de 82% des échanges transfrontaliers informels passent par les provinces de Makamba (37,2%), Cankuzo (14,4%), Rutana (13,6%), Bujumbura Mairie (8,9%) et Muyinga (8,0%). Dans les provinces de Kirundo (0,6%), Ngozi (1,1%) et Rumonge (1,8%), l'ampleur du commerce transfrontalier informel est relativement faible au cours de l'année 2018.

Les résultats de l'enquête montrent que plus de56% des exportations vont vers la RDC [2]en passant par les provinces de Bujumbura , Bujumbura Mairie, Rumonge et Cibitoke. De même, plus de 95% des produits importés proviennent de la Tanzanie via les provinces de Makamba , Cankuzo , Rutana , Muyinga et Ruyigi .

Les importations informelles sont principalement dominées par les vaches dont la valeur atteint 22 659,4 MBIF, soit 34,7% du total des importations informelles. Le maïs et les poissons séchés ou fumés viennent en deuxième et troisième positions, avec des valeurs respectives de 3 936,3 et 3 888,1 MBIF, représentant environ 6,0% des importations informelles pour chaque produit. Les arachides, le haricot, les tissus de coton, les tubercules, le riz, les matelas, la bière de bananes et la farine de blé font aussi partie des principales importations.

Les données de l'enquête indiquent que l'importation des animaux vivants s'évalue à 23 193,0 millions de BIF, soit 35,6% de toutes les importations informelles. Dans l'ensemble, 97,7% des animaux vivants importés sont des vaches ; les moutons et chèvres, les poules et canards et les porcs représentent respectivement 2,1%, 0,1% et 0,1%.

Les résultats de l'enquête montrent que les importations informelles des produits agricoles s'estiment à 20 687,9 MBIF, soit 31,7% du total des importations informelles. Plus de 80% de ces produits agricoles sont constitués par le maïs (19,0%), les arachides (18,2%), le haricot (16,6%), les tubercules (12,2%), le riz (11,6%) et la farine de blé (6,0%).

[1]Millions de Francs Burundi

[2]République Démocratique du Congo

La valeur des importations des produits des industries alimentaires, boissons et tabacs s'évaluent à 2 323,9 MBIF, soit 3,6% de toutes les importations informelles. Ces importations sont essentiellement constituées de boissons alcoolisées notamment la bière de bananes (53,9%) et des boissons non alcoolisées (23,4%). D'autres produits tels que les tourteaux, le tabac, les jus de fruits ainsi que les pains, beignets et biscuits font également objet d'importations informelles au cours de l'année sous analyse.

Les principales importations informelles des produits minéraux, des industries chimiques ou des industries connexes s'estiment à 2 083,7 MBIF. Ces importations sont constituées de matières et ouvrages en plastique (30,6%), des savons et détergents (19,9%), du ciment (13,3%), du sel (11,4%), du carburant (5,5%), des engrais chimiques (6,8%), des produits de beauté (3,2%), des pneumatiques (2,7%), etc.

Les résultats de l'enquête montrent que près de 9 personnes sur 10 qui font le commerce des importations informelles sont des hommes. 48,0% des importations informelles se font par tête/main, 33,1% par motocycles/vélos contre 11,3% et 7,6% qui sont transportées par véhicules et bateauxrespectivement.

Les principales exportations informelles enregistrées en 2018 concernent les bières de malt (29,4%), les boissons non alcoolisées (7,7 %), les savons et détergents (6,0%), les autres boissons alcoolisées (bière de maïs ou sorgho, Hozagara) (3,7%), les volailles (3,3 %), les cigarettes (3,1%), les oignons (2,4 %), le sucre de canne (2,4 %), le riz (1,9 %) et le charbon de bois (1,9 %).

Les animaux vivants exportés en 2018 ont une valeur de 1 168,0 MBIF, soit 4,2% de toutes les exportations informelles. Ils sont dominés par les poules et canards (78,7%), suivis par les moutons et chèvres (16,1%), les porcs (3,1%) et les vaches (1,5%). D'un semestre à l'autre, la valeur des exportations des animaux vivants augmente de 38,4%.

Les principaux produits agricoles exportés s'élèvent à 4 088,7 MBIF et le plus important est le haricot qui détient 16,5% du total des exportations des produits agricoles, suivi par le riz (13,2 %), les tubercules (11,6%), les farines autres que le blé (10,5%), les tomates (8,0%), les légumes (7,2%), les oignons (6,9%), la farine de manioc (6,6 %) et les fruits (6,5%).

Les résultats de l’enquête montrent que 7 personnes sur 10 actives dans l’exportation informelle sont des hommes. Le principal moyen de transport utilisé dans ce commerce est la motocyclette/vélos (51,4%), suivipar le transport par véhicules (35,5 %), par tête (8,2%) et par bateau (4,9%).

Table des matières

AVANT PROPOS 2

RESUME 3

Liste des Graphiques 9

Liste des Tableaux 9

LISTE DES ABREVIATIONS 10

0. INTRODUCTION GENERALE 11

1. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS 12

1.1. Objectifs 12

1.2. Résultats attendus 12

2. METHODOLOGIE 13

2.0. Introduction 13

2.1. Enregistrement des transactions 13

2.1.1. Système de commerce 13

2.1.2. Transactions incluses dans le commerce informel 14

2.1.3 Transactions exclues du commerce informel 14

2.2. Evaluation de la transaction 14

2.2.1. Exportations informelles 15

2.2.2. Importations informelles 15

2.2.3. Monnaie d'enregistrement 15

2.3. Critères de sélection pour les sites frontaliers 15

2.3.1. Descente d'identification 15

2.3.2. Structure de la base de sondage et échantillonnage des sites frontaliers 16

2.4. Choix de la durée de surveillance. 19

2.5. Organisation de l'enquête 20

2.6. Technique de collecte de données 20

2.7. Outils de collecte de données....21

2.7.1. Registre/ livre de compteur....21

2.7.2. Questionnaire harmonisé / formulaires récapitulatifs....21

2.7.3. Unités de mesure / développement des facteurs de conversion....21

2.7.4. Autres instruments de collecte de données....22

2.8. Saisie et traitement des données....23

2.8.1. Saisie des données collectées....23

2.8.2. Codification, traitement des données et contrôle de la qualité....23

2.9. Méthodes d'estimation des flux mensuels....23

2.9.1. Le modèle de valorisation....24

2.9.1.1. Les produits industriels et autres produits....24

2.9.1.2. Les produits agricoles et autres produits à flux saisonniers....25

2.10. Méthodes d'extrapolation....26

2.11. Limites de l'enquête....27

3. RESULTATS....28

3.1. Echanges commerciaux informels....28

3 .1. 1.*Analyse des échanges par province*....28

3.1.2. Importations....31

3.1.2.1. Principaux produits importés....32

3.1.2.2. Les animaux vivants importés....33

3.1.2.3. Les principaux produits agricoles importés....34

3.1.2.4. Principaux produits des industries alimentaires, boissons et tabac importés....35

3.1.2.5. Les principaux produits minéraux, produits des industries chimiques ou des industries connexes, matières et ouvrages en plastique importés....36

3.1.2.6. Pays d'origine....36

3.1.2.7. Principaux produits importés par pays d'origine....37

3.1.2.8. Principaux moyens de transport des importations....38

3.1.2.9. Importations informelles par sexe....39

3.1.3. Exportations 40
3.1.3.1. Principaux produits exportés 40
3.1.3.2. Les animaux vivants exportés 41
3.1.3.3. Principaux produits agricoles exportés. 42
3.1.3.4. Exportation des principaux produits des industries 43
alimentaires, boissons et tabac. 43
3.1.3.5. Exportation des principaux produits des industries chimiques 44
et/ou des industries connexes 44
3.1.3.6. Pays de destination des exportations 45
3.1.3.7. Principaux produits exportés par pays de destination 45
3.1.3.8. Principaux moyens de transport 47
3.1.3.9. Exportations informelles par sexe 47
4. Conclusion 48
5. Recommandations 49
ANNEXE 51

Liste des Graphiques

Graphique 1: Echanges informels par provinces de sortie ou d'entrée (en %) 29

Graphique 2: Echanges informels par semestres au cours de l'année 2018 (En millions) 30

Graphique 3 : Echanges informels trimestriels par provinces (en %) 31

Liste des Tableaux

Tableau 1: Structure de la base de sondage 16

Tableau 2: sites échantillons 18

Tableau 3: Echanges informels par provinces de sortie ou d'entrée au cours en 2018 29

Tableau 4 : Principales importations en 2018 32

Tableau 5 : Principaux produits agricoles importés en 2018 (en millions de BIF) 34

LISTE DES ABREVIATIONS

BIF	: Franc Burundi
BRB	: Banque de la République du Burundi
CEA	: Commission Economique pour l'Afrique
CIF	: Cost, Insurance, Fret (Coût, assurance et fret)
EAC	: East African Community
FOB	: Franco à bord
FMI	: Fonds Monétaire International
ISTEEBU	: Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
Kg	: Kilogramme
MBIF	: Millions de Franc Burundi
OBR	: Office Burundais des Recettes
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONU	: Organisation des Nations Unies
RDC	: République Démocratique du Congo
Sem	: Semestre
SH	: Système Harmonisé
SSN	: Système Statistique National
Trim	: Trimestre
UNECA	: United Nations Economic Commission for Africa
%	: Pourcentage

0. INTRODUCTION GENERALE

En Afrique, les échanges transfrontaliers informels représentent 43 % du Produit Intérieur Brut (PIB) officiel, signifiant que le secteur informel est presque équivalent au secteur formel (Lesser et Moisé-Leeman, 2009). Les enquêtes effectuées dans ce domaine montrent que les flux des échanges informels représentent, dans certains pays africains, jusqu'à 90 % des flux officiellement comptabilisés[3]. C'est dans cette optique que certains pays de l'Afrique, parmi lesquels les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est, ont entrepris ce genre d'enquêtes afin de compléter les statistiques officielles disponibles.

S'agissant du Burundi, peu de données sur l'ampleur des échanges informels étaient disponibles du fait qu'aucune étude sur le commerce transfrontalier informel n'a été jusqu'ici réalisée. Cette situation fausse l'image réelle du pays en ce qui est des échanges entre le Burundi et le reste du monde en général, et avec les partenaires de la sous-région en particulier. De surcroît, le manque de ces informations handicape également la mise en place d'une politique commerciale basée sur les statistiques du commerce transfrontalier fiables notamment lors des discussions sur l'intégration économique régionale.

C'est cette nécessité qui a poussé le Burundi à mener pour la première fois une enquête sur le commerce transfrontalier informel. Ainsi, les informations produites permettront d'améliorer les statistiques du commerce extérieur et partant la balance des paiements et les comptes nationaux.

Le présent document décrit les résultats issus de l'enquête notamment le niveau des échanges informels (importations et exportations), les principaux produits importés, les pays d'origine des importations, les principaux moyens de transport pour les importations, les principaux produits exportés, la destination des exportations et les principaux moyens de transport , etc

[3] Rapport du conseil économique et social : commission économique pour l'Afrique dans la 8ème session du comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionale.

1. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

1.1. Objectifs

L'Enquête sur le Commerce Transfrontalier Informel au Burundi pour l'année 2018 (ECTIB 2018) a pour objectif de collecter les informations sur l'ampleur du commerce transfrontalier informel au Burundi permettant ainsi d'améliorer les données sur le commerce extérieur (balance de paiements et bulletin du commerce extérieur) entre le Burundi et le reste du monde en général et les pays de la sous-région en particulier.

A ce titre, les informations collectées permettront également de mettre en place une politique éclairée sur le commerce extérieur et sur l'intégration économique régionale.

1.2. Résultats attendus

Le résultat global attendu de cette enquête est que le Système Statistique National disponibilise les données sur le commerce transfrontalier informel qui sont fiables, robustes et complètes, capables de servir et satisfaire tous les utilisateurs de ces informations.

De façon spécifique, cette enquête va permettre de:

- fournir des données fiables, complètes et comparables, sur les statistiques du commerce transfrontalier informel ;
- améliorer les statistiques sur le commerce extérieur publiées dans la balance de paiements et dans les comptes de la nation ;
- fournir la structure des principaux produits échangés de façon informelle entre les résidents et les non-résidents et permettre de résoudre certains problèmes comme ceux liés à la sécurité alimentaire ;
- identifier les principaux pays partenaires impliqués dans ces échanges transfrontaliers informels.

2. METHODOLOGIE

2.0. Introduction

La collecte de données sur le commerce transfrontalier informel est conforme au Système général du commerce pour la compilation des statistiques du commerce international de marchandises, qui exige que toutes les marchandises quittant ou entrant dans le pays soient enregistrées lorsqu'elles franchissent les frontières douanières. Les techniques de collecte de données prennent en compte les conditions prévalant sur les sites frontaliers, l'emballage des produits échangés de manière informelle et les comportements généraux des échanges transfrontaliers informels.

Cette rubrique en rapport avec la méthodologie décrit le système de commerce utilisé, les transactions incluses ou exclues dans l'enregistrement du commerce transfrontalier informel, l'évaluation des marchandises, les critères de sélection des sites enquêtés pour capter les entrées et sorties des marchandises, l'organisation de l'enquête, la technique de collecte, les instruments de collecte, la saisie et traitement de données, les méthodes d'estimation des flux mensuels et les méthodes d'extrapolation.

2.1. Enregistrement des transactions

Des recherches ont prouvé que tous les biens qui franchissent les frontières ne sont pas enregistrés et inclus comme transactions commerciales informelles. Il y a des cas d'inclusion et d'exclusion pour certaines raisons fournies par les lignes directrices du système commercial utilisé pour la déclaration des transactions commerciales transfrontalières informelles.

2.1.1. Système de commerce

L'enregistrement des transactions commerciales transfrontalières informelles suit le système général du commerce selon lequel toutes les marchandises entrant ou quittant le pays sont enregistrées. Ce système recommande que la date à laquelle les marchandises quittent le pays ou y entrent soit être enregistrée, ce qui équivaut à la date du dépôt de la déclaration en douane dans le cadre du système commercial officiel.

2.1.2. Transactions incluses dans le commerce informel

Les biens suivants sont enregistrés et inclus dans les données relatives aux transactions commerciales transfrontalières informelles :

• toutes les marchandises entrant ou sortant du pays sur les sites frontaliers mais non saisies par les autorités fiscales, que ce soit en petites ou grandes quantités ;

• les marchandises non déclarées ou partiellement déclarées sur les documents douaniers ;

• les marchandises chargées ou déchargées sur les terminaux d'autobus/bateaux/avions à destination/en provenance des pays étrangers.

2.1.3 Transactions exclues du commerce informel

Les éléments suivants sont exclus de l'enregistrement informel :

• les marchandises introduites en contrebande à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Parfois, ces produits sont des contrebandes ou des marchandises interdites par les lois du pays qui ne peuvent être vérifiées et évaluées. De plus, les passeurs sont dangereux et peuvent ne pas coopérer avec le collecteur de données ou les agents de la police des douanes ;

• les marchandises en transit quittant ou entrant dans le pays à tous les sites frontaliers surveillés ;

• les exportations et importations de biens entrant dans le pays au-delà des heures de surveillance ;

• les marchandises correctement déclarées (100%) et vérifiées par les agents des douanes sur les documents de déclaration ;

• les caisses et bouteilles vides à remplir qui sont considérées comme des supports ou des moyens de transport de boissons / alcools.

2.2. Evaluation de la transaction

La standardisation des approches d'évaluation dans la région est essentielle pour assurer la cohérence dans la compilation des données. Selon l'Accord sur l'évaluation de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la valeur transactionnelle est le prix payé ou à payer pour une unité du produit. C'est en fait le prix du marché du produit sur le site frontalier surveillé.

. En cas de conversion de devises pour déterminer la valeur d'un article, les taux de change en vigueur à la frontière ont été utilisés pour obtenir cette valeur en BIF.

2.2.1. Exportations informelles

Les exportations informelles sont normalement évaluées au franco à bord (FAB), qui comprend la valeur transactionnelle des biens et services fournis pour livrer les marchandises au site frontalier du pays exportateur et est, normalement, équivalente au prix du marché. La valeur transactionnelle (prix de marché) d'une marchandise donnée a été calculée comme prix moyen de trois commerçants sur le site frontalier. Les prix ont été recueillis quotidiennement par les agents enquêteurs. Tous ces prix ont été collectés au point de passage / site frontalier où les échanges non enregistrés sont captés.

2.2.2. Importations informelles

Les importations informelles sont normalement évaluées au coût d'assurance et de fret (CAF), qui inclut la valeur transactionnelle des biens et services fournis pour livrer les marchandises au site frontalier du pays importateur et est, normalement, équivalent au prix du marché. Le prix du marché d'un produit donné a été calculé comme le prix moyen de trois négociants sur le site frontalier. En raison de la nature du commerce, les frais d'assurance n'ont pas été pris en compte ainsi que le montant payé aux personnes transportant la marchandise par le simple fait qu'il est minime.

2.2.3. Monnaie d'enregistrement

L'enregistrement des transactions commerciales transfrontalières informelles pendant la collecte des données a été effectué en monnaie nationale (BIF).

2.3. Critères de sélection pour les sites frontaliers

2.3.1. Descente d'identification

Avant la sélection des sites frontaliers à enquêter, une descente d'identification de ces derniers a été organisée par l''Equipe Technique de l'ECTIB-2018 en vue de les classer par ordre d'importance en termes de flux commerciaux informels. Les sites frontaliers *à priori* identifiés comme n'ayant pas de flux commerciaux informels ont été exclus du suivi ou de l'échantillon.

Après cette descente, une stratification des postes de douane a été effectuée pour donner lieu a trois strates sur le volume : élevé, moyen et faible. La stratification a permis d'assurer une allocation optimale des ressources et une sélection représentative des frontières en tenant compte des flux commerciaux informels.

Un dernier critère de sélection des sites frontaliers à surveiller a été basé sur ce qui suit :

i) le volume du commerce informel impliqué à chaque station / site frontalier ;

ii) le positionnement stratégique de la station douanière entre les États partenaires et ses voisins ;

iii) la disponibilité de l'infrastructure de telles routes pour une accessibilité facile ;

iv) l existence d'institutions gouvernementales de soutien (comme les bureaux d'immigration, les bureaux de douane et les postes de police) etc. ;

v) la sécurité qui prévaut autour des sites frontaliers ;

vi) les ressources financières disponibles.

2.3.2. Structure de la base de sondage et échantillonnage des sites frontaliers

Le tableau ci-dessous indique la structure de la base de sondage des principaux sites frontaliers obtenus de l'Office Burundais des Recettes. C'est sur cette base que 21 sites frontaliers ont constitué l'échantillon définitif après la phase d'identification de ces derniers, suivant le niveau du volume des transactions commerciales informelles qui s'y déroulent.

Tableau 1: Structure de la base de sondage

N°	PROVINCE	COMMUNE	SITE	Niveau (1=Elevé, 2=Moyen ,3=faible)
1	BUJUMBURA	MUTIMBUZI	GATUMBA/KAVIMVIRA	1
2	BUJUMBURA	MUTIMBUZI	VUGIZO/ONDES	3
3	CIBITOKE	BUGANDA	NDAVA-Rusizi	2
4	CIBITOKE	BUGANDA	GASENYI-BUGANDA	2
5	CIBITOKE	RUGOMBO	RUSIGA a la 10eme Avenue	3
6	CIBITOKE	RUGOMBO	MATAMA a la 4eme Avenue	3
7	CIBITOKE	RUGOMBO	RUBENGA	2
8	CIBITOKE	RUGOMBO	RUHWA	1
9	CIBITOKE	BUKINANYANA	KIRUHURA (NDORA)	3
10	CIBITOKE	BUKINANYANA	KWIBUMBA-RUHEMBE	3
11	BUJUMBURA MAIRIE	NTAHANGWA	BUJUMBURA CITY MARKET(Kwa Siyoni)	1

12	KAYANZA	KABARORE	BUVUMO	3
13	KAYANZA	KABARORE	MUNEGE	3
14	KAYANZA	KABARORE	KARAMA-MANGA	3
15	NGOZI	BUSIGA	KANYARU HAUT	1
16	NGOZI	BUSIGA	KANYARU BAS	3
17	MUYINGA	BUTIHINDA	KOBERO	1
18	MUYINGA	MUYINGA	MURAMA	3
19	MUYINGA	MUYINGA	BUSHUBI	1
20	MUYINGA	MUYINGA	CIZANYE	2
21	MUYINGA	Giteranyi	RUMANDARI	1
22	MUYINGA	Giteranyi	RUZO	3
23	MUYINGA	Giteranyi	TURA	3
24	MUYINGA	Giteranyi	KABOGO	3
25	MUYINGA	BUTIHINDA	KIRUHURA	3
26	CANKUZO	MISHIHA	BUYONGWE 1	2
27	CANKUZO	KIGAMBA	BUYONGWE 2	2
28	CANKUZO	KIGAMBA	MUNAZI	3
29	CANKUZO	GISAGARA	GASENYI	1
30	CANKUZO	GISAGARA	KUMUKA	3
31	CANKUZO	MISHIHA	GAHUMO	2
32	CANKUZO	MISHIHA	KUMASANGO	3
33	RUYIGI	GISURU	KABUYENGE	3
34	RUYIGI	GISURU	NYARUMANGA-KAYOGORO	2
35	RUYIGI	GISURU	CIJONGO	1
36	RUYIGI	KINYINYA	KWA MURENGERA	1
37	RUYIGI	KINYINYA	GICIKE	2
38	RUYIGI	KINYINYA	KABANGA (CUMURERE ET MIGURUKA)	3
39	RUYIGI	KINYINYA	KU MUYANGE	3
40	RUYIGI	KINYINYA	KWA RITARI	3
41	RUYIGI	KINYINYA	NYAMUSASA	3
42	RUTANA	BUKEMBA	SOSUMO VAN 1	1
43	RUTANA	BUKEMBA	KWA MADIGIRI	3
44	RUTANA	BUKEMBA	KWA MUSODA	3
45	RUTANA	BUKEMBA	KWA MPABASI	3
46	RUTANA	BUKEMBA	KWA GILBERT	3
47	RUTANA	GIHARO	MUZYE	3
48	RUTANA	GIHARO	KIBINA	3
49	RUTANA	GIHARO	MUTWANA	1
50	RUTANA	GIHARO	NYAKABARA	3
51	RUTANA	GIHARO	MURARA	3

52	RUTANA	GIHARO	NGOMANTE	2
53	RUTANA	GIHARO	MURAGARAZI	3
54	RUTANA	GIHARO	BUBARI	3
55	RUTANA	GIHARO	KANYINYA	3
56	RUTANA	GIHARO	MUREMERA	3
57	RUTANA	GIHARO	GAKUNGU	3
58	RUTANA	GIHARO	GATONGA	1
59	MAKAMBA	NYANZA-LAC	NYAGATANGA-KABONDO	3
60	MAKAMBA	NYANZA-LAC	GIFURUZI	3
61	MAKAMBA	NYANZA-LAC	MVUGO	3
62	MAKAMBA	NYANZA-LAC	RUBINDI	3
63	MAKAMBA	NYANZA-LAC	MUGURUKA	3
64	MAKAMBA	NYANZA-LAC	PORT DE KABONGA	1
65	MAKAMBA	NYANZA-LAC	PONT MUSHARA	1
66	MAKAMBA	MABANDA	MUGINA 1	1
67	MAKAMBA	MABANDA	GITARA-BIKOBE	1
68	MAKAMBA	MABANDA	MUGINA 2/MURAGARAZI	3
69	MAKAMBA	MABANDA	BUDAKETWA	3
70	MAKAMBA	MABANDA	RUVUGA	3
71	MAKAMBA	MABANDA	MUSENYI	3
72	MAKAMBA	KIBAGO	KAYOGORO KAMBIZI	3
73	MAKAMBA	KIBAGO	MURAMBI-KWA BUHINJA	1
74	MAKAMBA	KIBAGO	NYAKAZI-KWA KAVAMAHANGA	1
75	MAKAMBA	KAYOGORO	MUDATURWA/KWA NYAMAVA	1
76	MAKAMBA	KAYOGORO	MUDATURWA/KWA RUGINA	3
77	MAKAMBA	KAYOGORO	MUDATURWA/KWA BITAMA	3
78	MAKAMBA	KAYOGORO	KU KIREHE /NYANTAKARA	3
79	MAKAMBA	KAYOGORO	KU KIREHE /GATABO	3
80	MAKAMBA	KAYOGORO	KWA OMARI/NYANTAKARA	3
81	RUMONGE	RUMONGE	MAGARA	3
82	RUMONGE	RUMONGE	KARONDA	3
83	RUMONGE	RUMONGE	PORT DE RUMONGE	1
84	RUMONGE	RUMONGE	SITE DE PECHE DE RUMONGE	3
85	RUMONGE	RUMONGE	KIZUKA	3
86	KIRUNDO	BUSONI	GASENYI NEMBA	2
87	KIRUNDO	BUSONI	GATETE	3

Tableau 2: Sites-échantillon

Province	Site	Région

1	CIBITOKE	RUHWA	OUEST
2	CIBITOKE	RUBENGA	OUEST
3	BUJUMBURA	KAVIMVIRA	OUEST
4	BUJUMBURA MAIRIE	BUJUMBURA CITY MARKET (Kwa Siyoni)	OUEST
5	KIRUNDO	GASENYI/NEMBA	NORD
6	NGOZI	KANYARU	NORD
7	MUYINGA	RUMANDARI	EST
8	MUYINGA	BUSHUBI	EST
9	MUYINGA	KOBERO	EST
10	CANKUZO	GASENYI/GISAGARA	EST
11	RUTANA	SOSUMO	EST
12	RUTANA	NGOMANTE	EST
13	CANKUZO	GAHUMO	EST
14	RUYIGI	GISURU	EST
15	RUYIGA	KINYINYA/RUVERI	EST
16	MAKAMBA	KABONGA/PONT MUSHARA	SUD
17	RUMONGE	PORT DE RUMONGE	SUD
18	MAKAMBA	MURAMBI (Kwa Buhinja)	SUD
19	MAKAMBA	BIKOBE	SUD
20	MAKAMBA	MUGINA	SUD
21	MAKAMBA	MUDATURWA	SUD

2.4. Choix de la durée de surveillance.

Idéalement, les données sur le commerce transfrontalier informel devraient être collectées quotidiennement toute l'année afin d'obtenir des estimations réalistes des statistiques commerciales informelles. Mais, en raison des contraintes de ressources, il n'a pas été possible de surveiller les activités pendant un mois complet. Pour la présente enquête, une semaine témoin de chaque mois a été choisie pour la collecte des données auprès des sites sélectionnés.

L'équipe de conception de l'enquête a sélectionné la première semaine (S1) de collecte pour le premier mois et la semaine (S1+1) pour le mois suivant a été retenue automatiquement et ainsi de suite. Par exemple, si la deuxième semaine est choisie au mois de février pour la collecte, la troisième semaine est automatiquement choisie pour le mois de mars et ainsi de suite.

Concernant les horaires journaliers de collecte de données, cette dernière commence à 7h00 et se termine à 17h00. Toutefois, lorsque les activités se poursuivent au-delà de 17 heures oucommencer avant 7 heures du matin, une décision a été prise sur l'extension ne dépassant

pas 1 heure dans les deux cas. Il s'agit de s'assurer que la surveillance est effectuée de manière uniforme en plein jour afin de faciliter l'identification des produits et la sécurité des agents de terrain.

2.5. Organisation de l'enquête

La présente enquête a mobilisé 32 enquêteurs organisés en 8 équipes de 4 enquêteurs et 1 superviseur pour chaque équipe tandis que chaque coordinateur a eu à sa charge 4 équipes.
Les enquêteurs ont collecté les informations relatives aux transactions quotidiennes enregistrées dans le livre de compteur sur les sites frontaliers retenus lors de cette enquête. Ces enquêteurs ont reçu une formation, avant leur déploiement aux différents sites de collecte. Les superviseurs ont eu à (i) annoncer l'enquête aux autorités provinciales et communales dès leur arrivée, (ii) décrire l'étude et ses objectifs, et (iii) assurer le suivi de l enquête.

2.6. Technique de collecte de données

L'enquête sur le commerce transfrontalier informel utilise la technique d'observation pour la collecte de données qui prend en compte les caractéristiques et les habitudes dominantes des individus impliqués dans le commerce informel. A cet effet, les enquêteurs se sont positionnés dans des endroits stratégiques pour surveiller avec précision tous les mouvements de marchandises.

C'est la technique de « l'observation directe » qui est utilisée dans cette enquête. Elle consiste à se placer sur les sites frontaliers (entrées et sorties) stratégiques pour enregistrer toutes les marchandises entrant ou sortant du pays. Tous les biens échangés qui ne sont pas enregistrés par les autorités douanières ont été captés avant de franchir les sites de collecte. Les enquêteurs l'ont fait en observant (et non en demandant) les personnes impliquées dans le commerce transfrontalier informel dans le cadre de leurs transactions sans soulever de suspicion indue de la part du public. Ils ont vérifié tous les produits concernés et leur quantité estimée. S'il est impossible de connaître l'objet, l'enquêteur s'est adressé avec tact à la personne concernée ou demander à l'agent d'immigration, à l'agent de police ou à l'agent des douanes de se renseigner en leur nom au sujet du contenu des articles transportés.

2.7. Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données ont été conçus en fonction des objectifs de l'enquête et du type d'informations à collecter.

2.7.1. Registre/ livre de compteur

Il a été utilisé pour enregistrer des informations de première main lorsque les marchandises entrent ou quittent le pays. Chaque recenseur a reçu un livre de compteur pour enregistrer les transactions quotidiennes en indiquant, sur chaque page utilisée, la date, le jour de la semaine, les différentes marchandises traitées avec leurs quantités et modes de transport. Le livre de compteur indique également le nom de la station surveillée et le nom de l'énumérateur.

2.7.2. Questionnaire harmonisé / formulaires récapitulatifs

Il est dans la plupart des cas appelé le formulaire récapitulatif "A". Il a été utilisé pour résumer les transactions quotidiennes enregistrées dans le livre de compteur. Ce formulaire de résumé «A» harmonisé au niveau de la Communauté Est Africaine contient les variables suivantes:

1. Numéro de livret / No d'identification (sur la page couverture)	5. Code de l'unité	9. Mode de transport	13. Date de signature par l'agent recenseur	17. Date de signature par le superviseur
2. Point de passage / station	6. Prix unitaire	10. Date d'enregistrement	14. Jour de la semaine	
3. Nom de l'article	7. Pays de destination	11. Nom de l'agent recenseur	15. Nom du superviseur	
4. Quantité	8. Pays d'origine	12. Signature de l'agent recenseur	16. Signature du superviseur	

2.7.3. Unités de mesure / développement des facteurs de conversion

Avant le début de l'enquête, l'équipe technique du commerce transfrontière informel a visité divers points / sites frontaliers pour établir l'emballage général de diverses marchandises afin de développer les unités de mesure conformément aux unités de mesure standard du code SH. Les unités de mesure les plus courantes utilisées pour l'enregistrement des marchandises échangées de manière informelle sont les suivantes :

1. Kg	4. Pairs	7. Rouleaux

2. Unités	5. Morceaux	8. Mètres
3. Douzaines	6. Bars	9. Etc.

N.B : Les agents enquêteurs ont l'obligation de convertir toutes ces unités en unités métriques standard avant d'être enregistrés dans le formulaire récapitulatif.

2.7.4. Autres instruments de collecte de données

Les instruments / matériels de collecte de données suivants sont utilisés pour collecter les données :

(1) Calculatrices électroniques

Les calculateurs assistent les enquêteurs dans les calculs arithmétiques lors de la synthèse des quantités quotidiennes de produits et des conversions.

(2) Les règles

Ceux-ci aident les enquêteurs à faire des marges dans le livre de compteur pour l'enregistrement ordonné des marchandises et de leurs quantités ainsi que des modes de transport.

(3) stylos bleus

Il est recommandé d'enregistrer les transactions en utilisant un stylo bleu pour l'uniformité / la lisibilité.

(4) Balances de pesée

Lorsqu'un recenseur doute de la quantité emballée au moment de l'enregistrement, une échelle de pesée peut être utilisée pour déterminer la quantité faisant l'objet de la transaction. Chaque site frontalier devrait avoir au moins une échelle de pesée pour aider à vérifier la quantité de produits.

(5) Yeux et autres sens humains

Il est essentiel que les personnes qui travaillent comme recenseurs utilisent les bons sens humains. L'agent recenseur devrait être capable de bien voir afin d'enregistrer les marchandises avec précision. En outre, les travailleurs sur le terrain devraient être capables d'entendre bien, en plus de connaître la langue parlée sur le site frontalier.

(6) Unités de mesure / facteurs de conversion

Une liste de facteurs de conversion est utilisée pour guider les enquêteurs dans l'estimation des quantités de marchandises emballées de manière cohérente. Chaque enquêteur devrait être familier avec le système métrique et l'application de la liste de conversion pendant la surveillance.

2.8. Saisie et traitement des données

2.8.1. Saisie des données collectées

Dans le cadre de cette enquête, les agents de collecte ont saisi, chaque jour, le formulaire de synthèse, sous un masque de saisie conçu sur le logiciel *CSpro 7 Beta*, et ont transmis les données à l'aide des tablettes vers un *serveur Internet Dropbox* ainsi que sur le serveur de l'ISTEEBU. Les données ont été récupérées et exportées sous le logiciel SPSS et Excel quotidiennement par les gestionnaires des données pour la vérification de leur cohérence et de leur apurement et codification.

2.8.2. Codification, traitement des données et contrôle de la qualité

Les données exportées ont ensuite fait l'objet de la codification des produits par l'équipe technique en attribuant des codes SH spécifiques aux produits avant leur traitement et le contrôle de leur qualité.

Lors de cette phase, des contrôles relationnels et séquentiels ont été effectués sur la valeur et le volume pour détecter les valeurs aberrantes, l'identifiant de l'enquêteur, les sites de collecte, le pays d'origine / destination, le jour de la semaine par rapport à la date, le mode de transport par rapport au poste d'entrée/ sortie, les incohérences dans les unités de mesure et enregistrements incomplets.

Le traitement des données a inclus entre autres la catégorisationdes marchandises en principaux produits exportés/importés, manufacturés, agricoles et autres, leurs pays d'origine/destination, le mode de transport utilisé et le genre des opérateurs impliqués dans le commerce transfrontalier informel.

2.9. Méthodes d'estimation des flux mensuels

L'évaluation des résultats de l'enquête repose sur les hypothèses suivantes :
(i) L'offre et la demande de produits industriels et autres produits des deux côtés de la frontière ont été assez constantes tout au long des mois.
(ii) L'offre et la demande de produits agricoles fluctuent en fonction du jour de la semaine. L'échange de ces produits dépend également de la saison, que ce soit la saison de plantation

ou de récolte. Par conséquent, les flux moyens de (importations / exportations) pour un jour particulier de la semaine, disons lundi est multiplié par le nombre de fois que le lundi se produit dans un mois.

2.9.1. Le modèle de valorisation

La valorisation des semaines non enquêtées a suivi les étapes suivantes :

2.9.1.1. Les produits industriels et autres produits

A partir de la supposition (i) ci-dessus, les produits industriels et autres sont considérés à flux commerciaux constants. Considérant un mois donné ayant n jours avec une valeur moyenne journalière de produits industriels de βi, la valeur totale des entrées / sorties de produits industriels en un mois est donc mathématiquement présentée comme :

$A_i = n\beta i$ ---------- (1)

Dans cette représentation, n est le nombre de jours dans un mois donné et βi est la valeur moyenne des produits industriels pour les jours surveillés.

L'équation (1) indique que, pour générer une valeur estimative pour le mois considéré, les valeurs quotidiennes moyennes des produits industriels et autres produits similaires à partir des chiffres de l'enquête sont multipliées par le nombre de jours (n) de ce mois. Ainsi, la valeur globale des entrées / sorties au cours de la période d'enquête est la somme des estimations des douze mois suivis.

Mathématiquement :

$$A_T = \sum_{i=1}^{t} n\beta i \quad \text{---------- (2)}$$

Où :

i = représente un mois d'enquête

t = Nombre de mois surveillés

AT est le total des exportations / importations pour les catégories de produits industriels.

L'équation (2) représente la valeur totale estimée des exportations / importations informelles des produits industriels et autres produits similaires échangés au cours des douze mois de surveillance à la frontière. Il s'agit des flux commerciaux informels de biens dans la catégorie

des produits industriels et autres produits qui ont traversé les sites surveillés pendant les journées complètes des mois de surveillance.

2.9.1.2. Les produits agricoles et autres produits à flux saisonniers

D'après la supposition (ii), l'agrégat mensuel des flux commerciaux agricoles et autres produits similaires est exprimé comme la somme du produit du nombre de jours particuliers dans un mois (disons le lundi) et des importations / exportations moyennes pour ce jour de la semaine.

Soit dj représente le nombre de jours particuliers dans un mois, disons quatre lundis par mois et ¥ j la valeur journalière moyenne des exportations / importations agricoles d'un lundi calculée à partir des chiffres commerciaux observés. Alors,

B = dj ¥j ---------- (3)

Où B = Valeur totale mensuelle du commerce pour un jour donné. Par conséquent, les agrégats mensuels d'exportations / importations agricoles informelles pour tous les jours d'un mois sont estimés comme suit :

$$B_T = \sum_{j=1}^{m} dj¥j \qquad \text{----------(4)}$$

Dans cette relation (4), j représente les jours de la semaine captes de lundi à dimanche.

Il faut noter que le nombre maximal de fois qu'un certain jour de la semaine apparaît dans un mois ne dépassera pas 5.

En additionnant les totaux mensuels de janvier à décembre, nous estimons que les flux agricoles informels agrégés sont les suivants :

$$B_A = \sum_{k=1}^{t} \sum_{j=1}^{m} dj¥j \qquad \text{---------- (5)}$$

Où t=12

k, = mois surveillés,

B_A= estimation des flux agricoles informels agrégés.

L'équation (5) représente la valeur totale estimée des exportations / importations informelles des produits agricoles échangés au cours des douze mois de surveillance des frontières.

L'estimation supérieure du commerce transfrontalier informel est donc donnée par la somme des équations 2 et 5 comme suit :

$$V_T = \sum_{i=1}^{t} n\beta i + \sum_{k=1}^{t}\sum_{j=1}^{m} dj¥j \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (6)$$

Où V_T est la valeur totale annuelle des importations/exportations.

2.10. Méthodes d'extrapolation

L'enquête ayant commencé au mois de février 2018, il a fallu utiliser l'extrapolation statistique pour prendre en compte le mois de janvier. C'est dans ce cadre que la période de collecte du mois de février et mars ont été rallongées et en même temps l'hypothèse qu'il n'y a pas de changements soudains ou dramatiques se produisant sur les conditions affectant les échanges informels au cours du premier trimestre a été retenue. Ainsi donc le modèle de projection linéaire a été utilisée pour extrapoler les données collectées sur 2 mois sur tout le premier trimestre.

Pour les autres trimestres, ce sont les formules contenues dans le point 2.9 qui ont été utilisées.

Le modèle de projection linéaire est basé sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de changements soudains ou dramatiques se produisant sur les conditions affectant la croissance au cours de la période considérée.

La formule mathématique est donc,

$Y_{t+n} = Y_t + bn$ ……(13)

Où Y_{t+n} est la valeur projetée, n unités à partir de l'instant t $Y_t$est la valeur au temps t des données historiques et le point de départ de la projection b est la quantité moyenne de croissance ou de déclin par unité de temps. n est le nombre d'unités de temps (par exemple mois, semaines, années, etc.) Pour utiliser le modèle (13) ci-dessus, b est estimé en utilisant la formule ci-dessous.

$$b = \sum_{i=1}^{m} (Y_t - Y_{t-1})/m \ldots\ldots\ldots\ldots (14)$$

Où m est l'intervalle historique sur lequel la croissance moyenne est calculée Yt-1 est le niveau de Y une période avant Yt.

2.11. Limites de l'enquête

1. L'estimation des données sur trois semaines par mois suite aux contraintes budgétaires ;
2. Les échanges commerciaux au-delà des heures de surveillance qui ne sont pas captés ;
3. L'estimation basée sur l'observation qui est problématique ;
4. La dissimulation de biens par les personnes impliquées dans le commerce transfrontalier informel ;
5. La difficulté d'harmonisationdes dénominations des articles avec les codes SH,
6. L'existence de plusieurs points d'entrées ou de sorties qui rend difficile le suivi de tous les sites frontaliers suite à la vaste étendue des frontières ;
7. La non reconnaissance de la nature des biens transportés sur motos ou vélos par les non propriétaires ainsi que de leur quantité et leur prix ;
8. La réticence de certaines personnes impliquées dans l'enquête à collaborer avec les enquêteurs.

3. RESULTATS

Cette partie présente les résultats de l'enquête sur le commerce transfrontalier informel au cours de l'année 2018. Elle indique les niveaux des importations et des exportations informelles par produits et leur pays d'origine ou de destination. Elle passe également en revue les principaux groupes de produits suivants : Les « produits agricoles », les « animaux vivants », les « produits des industries alimentaires, boissons et tabac » et les « produits des industries chimiques ou connexes ».

Sont aussi mentionnés les moyens de transport utilisés, ainsi que le genre des personnes impliquées dans le commerce transfrontalier informel.

3.1. Echanges commerciaux informels

Cette section va porter sur l'analyse des échanges commerciaux informels au cours de l'année 2018 ainsi que leur évolution entre les semestres.

3 .1. 1.*Analyse des échanges par province*

Au cours de l'année 2018, les échanges transfrontaliers informels s'évaluent à 92 815,9 MBIF, soit 27 577,3 MBIF pour les exportations et 65 238,6 MBIF pour les importations. L'analyse des données montre que plus de 82% des échanges transfrontaliers informels passent par les points d'entrée ou/et de sortie localisés dans les provinces de Makamba (37,2%), Cankuzo (14,4%), Rutana (13,6%), Bujumbura Mairie (8,9%) et Muyinga (8,0%). Les provinces de Kirundo (0,6%), Ngozi (1,1%) et Rumonge (1,8%) sont les entités où l'ampleur du commerce transfrontalier informel est relativement faible.

Graphique 1: Echanges informels par provinces de sortie ou d'entrée(en %)

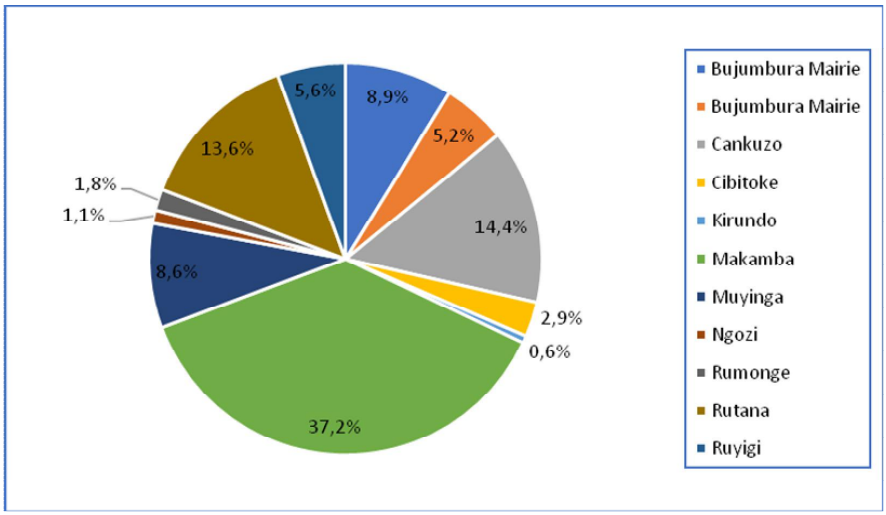

Les résultats de l'enquête montrent que les exportations informelles passent principalement par les provinces de Bujumbura Mairie (29,7%), Bujumbura (17,5%), Makamba (10,4%) et Rutana (10,2%).S'agissant des importations, les provinces de Makamba (48,6%), Cankuzo (18,2%) et Rutana (15,0%) occupent les trois premières places.

Tableau 3: Echanges informels par provinces en 2018 (en %)

Province	Exportation	Importations
Bujumbura Mairie	29,7%	0,1%
Bujumbura	17,5%	0,1%
Cankuzo	5,6%	18,2%
Cibitoke	7,0%	1,1%
Kirundo	0,4%	0,7%
Makamba	10,4%	48,6%
Muyinga	9,0%	8,5%
Ngozi	0,2%	1,5%
Rumonge	2,1%	1,6%
Rutana	10,2%	15,0%
Ruyigi	7,9%	4,7%
Total	100,0%	100,0%

Une analyse de données par semestre montre que les échanges au cours du deuxième semestre de 2018 s'estiment à 53 522,3 MBIF (dont15 545,1 MBIF d'exportations et 37 977,1 MBIF

d'importations) contre 39 293,6 MBIF au premier semestre de 2018 (12 032,2 MBIF d'exportations et 27 261,4 MBIF d'importations).

Graphique 2: Echanges informels par semestres en 2018 (En MBIF)

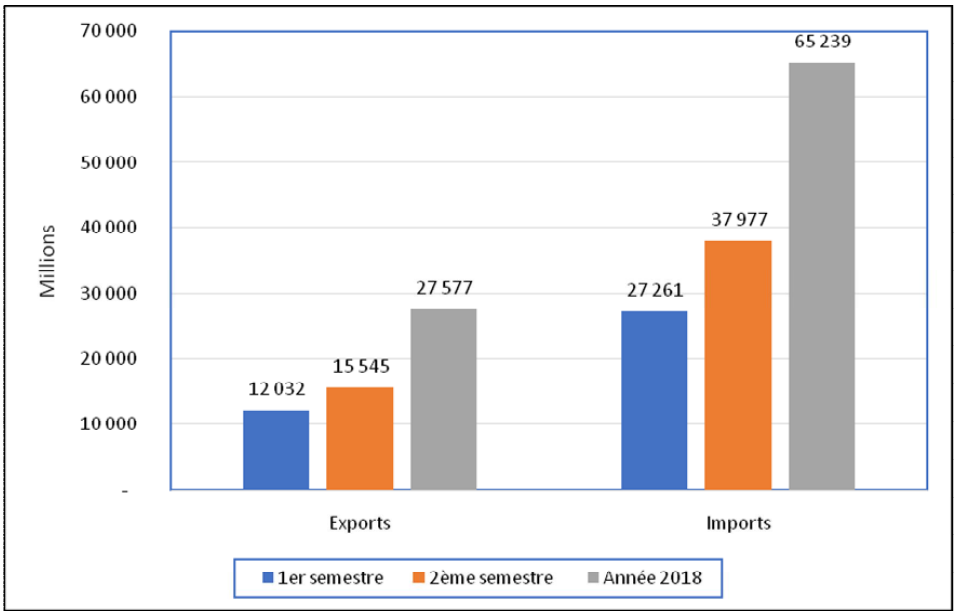

Au cours du deuxième semestre de 2018, plus de 75% des échanges informels passent par les les provinces de Makamba, Cankuzo, Rutana et Muyinga contre environ 72% au premier semestre de 2018. La province de Makamba est la plus dynamique au niveau du commerce transfrontalier informel avec une part de 42,1% et 33,7% respectivement au premier et deuxième semestresde 2018. Ce commerce informel est à faible intensité dans les provinces de Kirundo, Ngoziet Rumonge.

Graphique 3 : Echanges informels semestriel par provinces (en %)

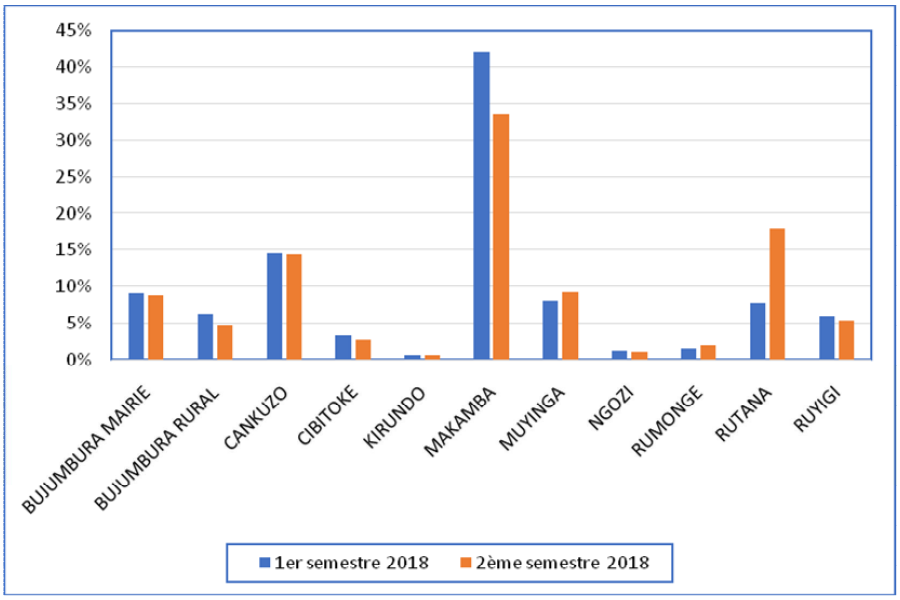

3.1.2. Importations

L'analyse des importations informelles montre qu'elles s'évaluent à 65 238,1 MBIF dont 37 977,1 au second semestre contre 27 261,4 MBIF au premier semestre soit une hausse de 39,3%..

3.1.2.1. Principaux produits importés

Photo prise sur l'un des sites

Les vaches constituent la principale composante des importations informelles au cours de l'année 2018, avec une valeur de 22 659,4 MBIF, soit 34,7% de toutes les importations informelles. Le maïs et les poissons séchés ou fumés viennent en deuxième et troisième positions avec de valeurs respectives de 3 936,3 MBIF et 3 888,1 MBIF, soit environ 6,0% des importations informelles. Les arachides (5,8%), le haricot (5,3%), les tissus de coton (4,6%), les tubercules (3,9%), le riz (3,7%), les matelas (2,1%), la bière de bananes (1,9%) et la farine de blé (1,9%) font partie des importations informelles

Tableau 4: Principales importations en 2018

Produits	Valeur (en millions)	Part (en %)	Cumul (en %)
Vaches	22 659,4	34,7%	34,7%
Maïs	3 936,3	6,0%	40,8%
Poissons séchés ou fumés	3 888,1	6,0%	46,7%
Arachides	3 762,7	5,8%	52,5%
Haricots	3 436,4	5,3%	57,8%
Tissus de coton	3 006,6	4,6%	62,4%
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	2 563,3	3,9%	66,3%
Riz	2 384,9	3,7%	70,0%

Matelas	1 372,9	2,1%	72,1%
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	1 251,8	1,9%	74,0%
Farine de blé	1 250,8	1,9%	75,9%
Poissons frais	1 244,8	1,9%	77,8%
Chaussures (Yeboyebo, Umoja)	1 207,3	1,9%	79,7%
Farine de céréales autres que du blé	1 007,8	1,5%	81,2%
Bananes	859,6	1,3%	82,5%
Plaques solaires	671,0	1,0%	83,5%
Tomates frais	552,5	0,8%	84,4%
Boissons non alcoolisées	538,6	0,8%	85,2%
Savons et détergents	509,0	0,8%	86,0%
Articles de friperie	507,2	0,8%	86,8%
Huile de plame	501,5	0,8%	87,5%
Mouton ou chèvre	481,8	0,7%	88,3%
Tissus (Ibitenge, ...)	447,2	0,7%	89,0%
Articles de ménages	409,9	0,6%	89,6%
Autres chaussures	373,9	0,6%	90,2%
Autres tissus (Popeline)	347,7	0,5%	90,7%
Sel	276,8	0,4%	91,1%
Huile de coton ou de tournesol	254,6	0,4%	91,5%
Ciment	237,5	0,4%	91,9%
Lait	226,9	0,3%	92,2%
Batteries	211,5	0,3%	92,6%
Farine de manioc	185,0	0,3%	92,8%
Autres produits	4 673,1	7,2%	100,0%
Total	65 238,6	100,0%	

En comparant les deux semestres de 2018, les principaux produits importés sont presque les mêmes avec un ordre un peu différent. Au cours du premier semestre de 2018, la première importation est la vache (41,9%) suivie du maïs (7,3%), du tissu de coton (5,5%), du poisson séchés ou fumé (5,0%) et du riz (3,4%). Lescinq principales importations informelles au cours du deuxième semestre de 2018 sont la vache (29,6%), le haricot (7,8%), les arachides (7,7%), le poisson séché ou fumé (6,6%) et les tubercules (5,1%).

3.1.2.2. Les animaux vivants importés

Au cours de l'année 2018, les données de l'enquête indiquent que les importations des animaux vivants s'évaluent 23 193,0 MBIF, soit 35,6% de toutes les importations informelles. Ces importations atteignent 11 816,7 MBIF au premier semestre et 11 376,3 MBIF au second semestre de 2018, soit une diminution de 3,7% d'un semestre à l'autre.

Dans l'ensemble, 97,7% des animaux vivants importés sont des vaches, 2,1% sont des moutons et chèvres, 0,1% sont des poules et canards et 0,1% sont aussi des porcs.

Tableau 5 : Les animaux vivants importés en 2018 (MBIF**)**

Animaux	1er semestre	2ème semestre	Total
Vaches	11 420,6	11 238,9	22 659,4
Mouton et chèvre	368,1	113,7	481,8
Coq, poule et canard	11,1	11,7	22,8
Porcs	16,9	11,7	28,6
Autres animaux vivants	0,0	0,4	0,4
Total	11 816,7	11 376,3	23 193,0

3.1.2.3. Les principaux produits agricoles importés

Les résultats de l'enquête montrent que les importations informelles des produits agricoles s'estiment à 20 687,9 MBIF au cours de l'année 2018, soit 31,7% de toutes les importations informelles.

Dans l'ensemble, plus de 80% des importations des produits agricolessontconstituées de maïs (19,0%), d'arachides (18,2%), du haricot (16,6%), des tubercules (12,2%), du riz (11,6%) et de la farine de blé (6,0%).

Tableau 6: Principaux produits agricoles importés en 2018 (en MBIF)

Libellé	1er semestre	2ème semestre	Total annuel
Total produits agricoles	6 785,3	13 914,0	20 699,3
Dont :			
Maïs	1 990,0	1 948,0	3 938,0
Arachides	833,8	2 928,9	3 762,7
Haricots	491,7	2 945,1	3 436,9
Tubercules	589,1	1 941,1	2 530,2
Riz	949,0	1 451,3	2 400,3
Farine de blé	584,7	666,1	1 250,8
Farines de céréales autres que du blé	401,2	614,6	1 015,8
Bananes	377,5	482,5	860,0
Tomates fraiches	329,6	232,0	561,6
Farines de manioc	28,5	156,8	185,3

Fruits (Ananas, avocats, mangues)	47,8	118,5	166,4
Sorgho	25,4	132,0	157,4
Oignons	17,7	67,0	84,7

En comparant les deux semestres, les importations des produits agricoles passent de 6 785,3 à 13 914,0 MBIF, soit une augmentation de 105,1%. Cette hausse résulte de l'augmentation généralisée des importations des produits agricoles à l'exception du maïs (-2,1%) et de la tomate fraiche (-29,6%).

3.1.2.4. Principaux produits des industries alimentaires, boissons et tabac importés

Au cours de l'année 2018, la valeur des importations des produits des industries alimentaires, boissons et tabacs s'estiment à 2 323,9 MBIF, soit 3,6% de toutes les importations informelles.Ces importations sont essentiellement constituées de boissons alcoolisées notamment levin de bananes (53,9%) et des boissons non alcoolisées (23,4%).

Tableau 7: Les principaux produits des industries alimentaires, boissons et tabac importés (en MBIF)

Libellé	1er semestre	2ème semestre	Total annuel
Total produits des industries alimentaires, boissons et tabac	1 122,9	1 201,1	2 323,9
Dont :			
Boissons alcoolisées (Bière de banane)	652,3	599,8	1252,1
Boissons non alcoolisées	192,5	350,7	543,2
Tabacs	70,2	36,2	106,4
Tourteaux	62,5	37,2	99,7
Pains, beignets, biscuits, ...	44,4	29,6	74,0
Jus de fruits	33,1	23,1	56,2

En comparant les deux semestres, les importations des produits des industries alimentaires, boissons et tabacs passent de 1 122,9 à 1 201,1 MBIF, soit une augmentation de 7,0%. Cette hausse résulte essentiellement des importations des boissons non alcoolisées (+82,2%) ; les autres principaux produits ayant enregistré une baisse.

3.1.2.5. Les principaux produits minéraux, produits des industries chimiques ou des industries connexes, matières et ouvrages en plastique importés

En 2018, les principales importations informelles des produits minéraux, produits des industries chimiques ou des industries connexes, matières plastiques et ouvrages en plasticss'estiment à 2 083,7 MBIF. Ces importations sont constituées principalement de matières plastiques et ouvrages en plastics (30,6%), des savons et détergents (19,9%), du ciment (13,3%), du sel (11,4%), des engrais chimiques (6,8%) et du carburant (5,5%).

Tableau 8: Importations des produits minéraux, produits des industries chimiques ou des industries connexes, matières et ouvrages en plastique (en MBIF)

Libellé	1er semestre	2è semestre	Total annuel
Total produits	786,8	1296,9	2083,7
Dont :			
Matières et ouvrages en plastique	100,8	536,3	637,1
Savons et détergents	191,0	223,6	414,7
Ciment	129,2	147,6	276,8
Sel	134,3	103,5	237,8
Engrais chimiques	71,3	70,8	142,1
Carburant	53,2	60,8	114,0
Produit de beauté	19,7	46,9	66,6
Pneumatiques	25,0	30,4	55,4
Chaux	9,2	12,3	21,6

Par rapport au premier semestre de 2018, l'importation des produits minéraux, produits des industries chimiques ou des industries connexes, matières plastiques et ouvrages en plastics augmente d'environ 65% au cours du deuxième semestre. Cette progression est essentiellement due à l'augmentation des importations des matières plastiques et ouvrages en plastics, des savons et détergents et du ciment.

3.1.2.6. Pays d'origine

Au cours de l'année 2018, l'analyse des importations informelles par pays d'origine révèle que la Tanzanie vient en tête avec 95,3% du total des importations. Le reste provient de la République Démocratique du Congo (1,8%), du Rwanda (1,6%) et de l'Ouganda (1,2%).

Tableau 9: Importations par pays d'origine(en MBIF et en %)

	1er semestre 2018		2ième semestre 2018		Total	
Pays	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Tanzanie	26 120,3	95,8%	36 062,0	95,0%	62 182,3	95,3%
RDC	317,0	1,2%	885,2	2,3%	1 202,2	1,8%
Rwanda	491,6	1,8%	548,5	1,4%	1 040,1	1,6%
Ouganda	314,0	1,2%	458,6	1,2%	772,6	1,2%
Kenya	13,9	0,1%	21,8	0,1%	35,8	0,1%
Sud Soudan	2,2	0,0%	0,1	0,0%	2,3	0,0%
Pays hors CEA	2,5	0,0%	0,9	0,0%	3,4	0,0%
Total	27 261,4	100,0%	37 977,1	100,0%	65 238,6	100,0%

D'une façon globale, les importations augmentent de 39,3% d'un semestre à l'autre essentiellement tiré par la hausse des importations en provenance de la Tanzanie de 38,1%. Cependant, les parts de marché en % de la Tanzanie et du Rwanda diminuent au second semestre de 2018.

3.1.2.7. Principaux produits importés par pays d'origine

Les résultats de l'enquête montrent que tous les principaux produits importés proviennent de la Tanzanie à plus de 79% àl'exception des articles de ménages et des chaussures autres que Yeboyebo et Umoja.

Tableau 10 : Principaux produits importés par pays d'origine (en %)

Produits	KENYA	OUGANDA	RDC	RWANDA	SOUDAN	TANZANIE	Total
Vaches	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	100,0%
Poissons séchés ou fumés	0,0%	0,0%	14,1%	2,2%	0,0%	83,7%	100,0%
Maïs	0,0%	0,1%	0,5%	1,9%	0,0%	97,6%	100,0%
Arachides	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	99,9%	100,0%
Haricots	0,0%	0,0%	0,2%	1,0%	0,0%	98,8%	100,0%
Tissus de coton	0,2%	1,0%	3,0%	1,0%	0,0%	94,7%	100,0%
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	0,0%	0,0%	1,8%	1,8%	0,0%	96,3%	100,0%
Riz	0,0%	0,1%	2,5%	0,5%	0,0%	97,0%	100,0%
Matelas	0,0%	2,2%	0,0%	0,9%	0,0%	96,8%	100,0%
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	99,7%	100,0%
Farine de blé	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	99,7%	100,0%
Poissons frais	0,0%	0,1%	5,6%	0,0%	0,0%	94,3%	100,0%
Chaussures (Yeboyebo,	0,0%	0,1%	0,1%	2,3%	0,0%	97,5%	100,0%

Umoja)							
Farine de céréales autres que du blé	0,1%	4,7%	3,6%	3,2%	0,0%	88,4%	100,0%
Bananes	0,0%	0,0%	0,3%	0,6%	0,0%	99,1%	100,0%
Plaques solaires	0,0%	1,5%	0,7%	0,3%	0,0%	97,6%	100,0%
Tomates frais	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	99,7%	100,0%
Boissons non alcoolisées	0,0%	5,7%	0,2%	0,6%	0,0%	93,4%	100,0%
Articles de friperie	0,2%	5,0%	1,8%	1,4%	0,0%	91,6%	100,0%
Savons et détergents	0,1%	3,6%	0,3%	1,7%	0,0%	94,3%	100,0%
Huile de palme	0,0%	0,0%	6,5%	0,3%	0,0%	93,2%	100,0%
Mouton ou chèvre	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	99,9%	100,0%
Tissus (Ibitenge, ...)	0,3%	1,8%	5,0%	0,4%	0,0%	92,5%	100,0%
Articles de ménages	0,0%	3,2%	2,2%	16,2%	0,1%	78,3%	100,0%
Autres chaussures	1,1%	25,3%	12,1%	8,2%	0,1%	53,2%	100,0%

3.1.2.8. Principaux moyens de transport des importations

Le principal moyen de transport dans les importations informelles est la tête/main (48,0%) suivi par le transport par motocycles/vélos (33,1%), par véhicule (11,3%) et par bateau (7,6%).

Graphique 4 : Part des modes de transport utilisés dans le transport des importations informelles (en %)

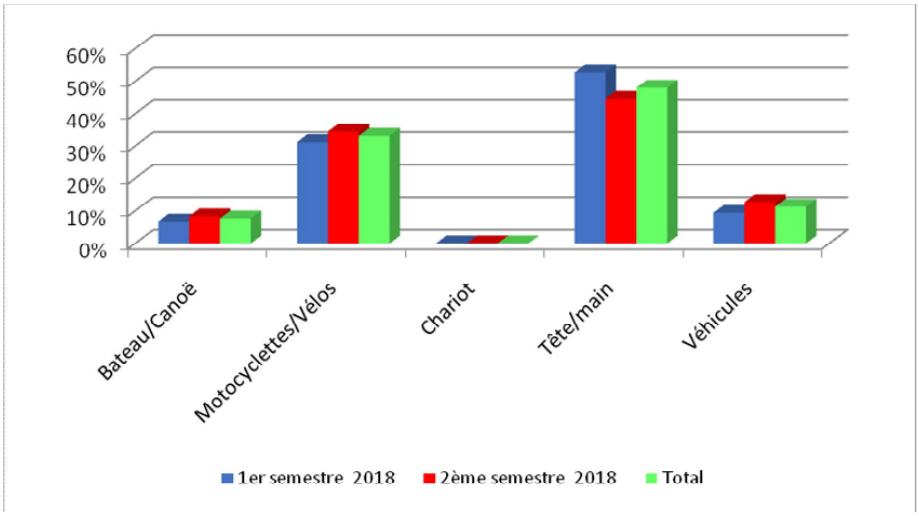

3.1.2.9. Importations informelles par sexe

Les résultats de l'enquête montrent que près de 9 personnes sur 10 des importateurs informels sont des hommes. Les importations informelles effectuées par les hommes représentent 89,7% de la valeur totale des importations informelles annuelles contre 10,3% effectuées par les femmes.

Graphique 5 : Importations informelles par sexe

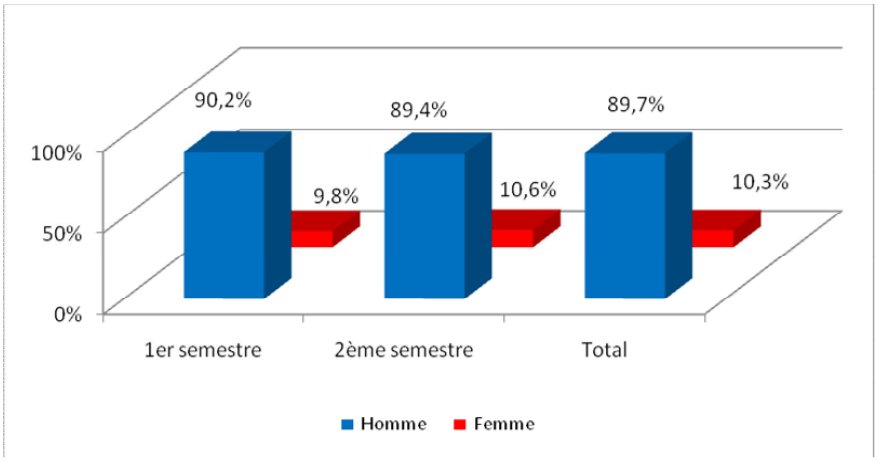

3.1.3. Exportations

Les exportations informelles s'évaluent à 27 577,3 MBIF en 2018 dont 12 032,2 au premier semestre contre 15 545,1 MBIF au second semestre, soit une hausse de 28,6%.

3.1.3.1. Principaux produits exportés

L'enquête montre que les principales exportations informelles enregistrées en 2018 concernent les bières de malt (29,4%), les eaux minérales (7,7 %), les savons et détergents (6,0%), les autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara) (3,7%), les volailles (3,3 %), les cigarettes (3,1%), les oignons (2,4 %), le sucre (2,4 %), le riz (1,9 %), le charbon de bois (1,9 %).

Tableau 11 : Principaux produits exportés (en MBIF)

Produits	Semestre1	Semestre2	Année 2018	Part (%)	Cumul (%)
Boissons alcoolisées (Primus, amstel, …)	2,727.22	5,392.52	8,119.74	29.4%	29.4%
Boissons non alcoolisées	1,098.52	1,042.50	2,141.02	7.7%	37.1%
Savons et détergents	597.72	1,061.03	1,658.75	6.0%	43.1%
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu,Nezerwa, Ihuriro)	417.20	612.07	1,029.27	3.7%	46.9%
Volailles	440.85	481.05	921.90	3.3%	50.2%
Tabacs	271.21	572.46	843.66	3.1%	53.2%
Oignons	248.88	426.16	675.05	2.4%	55.7%
Sucres	371.19	287.36	658.54	2.4%	58.1%
Riz	489.99	47.81	537.80	1.9%	60.0%
Charbon de bois	299.62	230.07	529.70	1.9%	61.9%
Autres chaussures	203.90	269.41	473.32	1.7%	63.6%
Racines de manioc	202.01	271.11	473.11	1.7%	65.4%
Articles de friperie	237.91	220.13	458.04	1.7%	67.0%
Farines de céréales autres que de froment (blé)	209.72	217.55	427.27	1.5%	68.6%
Autres boissons fermentées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	171.68	186.10	357.78	1.3%	69.9%
Eaux minérales	138.40	213.59	351.99	1.3%	71.1%
Tomates à l'état frais	165.85	159.53	325.38	1.2%	72.3%

Autres légumes, à l'état frais	147.03	148.17	295.20	1.1%	73.4%
Autres produits	3,653.53	3,706.50	7,360.04	26.6%	100.0%
Total	12,092.43	15,545.13	27,637.56	100.0%	

En comparant les deux semestres de 2018, les six principaux produits exportés sont presque identiques. Au cours du premier semestre de 2018,la première exportation est la bière de malt (22,6%) suivie des eaux minérales (9,1%), du savon (4,9%), Riz (4,1 %), les volailles (3,6 %), et des autres boissons alcoolisées (Bière de maïs et de sorgho, Hozagara) (3,5 %). Les principales exportations informelles au cours du second semestre de 2018 sont la bière de malt (34,7 %), les savons (6,8 %), les eaux minérales (6,7 %), les autres boissons alcoolisées (Bière de maïs et de sorgho, Hozagara) (3,9 %), les cigarettes (3, 7%) et les volailles (3,1%).

Les exportations informelles du second semestre augmentent de 28,6 % en raison principalement de la hausse des exportations des bières de malt (+97,7%), des cigarettes (+111,1%), des oignons (+71,2%) et des savons (+77,5 %). En revanche, les exportations informelles du riz (-90,2%) et du sucre (-22,6%) ont diminué.

3.1.3.2. Les animaux vivants exportés

Les animaux vivants exportés en 2018 ont une valeur de 1 168,0 MBIF, soit 4,2% de toutes les exportations informelles. D'un semestre à l'autre, la valeur des exportations des animaux vivants augmente de 38,4% en passant de 489,9 à 678,0 MBIF du premier au second semestre.

Les exportations des animaux vivants en 2018 sont dominées par les volailles (78,7%), suivis par les moutons et chèvres (16,1%), les porcs (3,1%) et les vaches (1,5%).

Tableau 12 : Les animaux vivants exportés en 2018 (en MBIF)

Animaux	1er semestre	2ème semestre	Total
Coq, poule et canard	437,7	481,1	918,7
Mouton et chèvre	37,2	150,3	187,5
Vaches	10,3	7,4	17,7
Porcs	4,7	31,0	35,7
Autres animaux vivants	0,1	8,2	8,3
Total	489,9	678,0	1 168,0

3.1.3.3. Principaux produits agricoles exportés.

Sur toute l'année 2018, les résultats de l'ECTIB-2018 montrent que les principaux produits agricoles exportés s'élèvent à 4 088,7 MBIF, soit 2 085,6 MBIF au premier contre 2 003,0 MBIF au second semestre.

Les plus importants sont les haricots détenant 16,5% du total des exportations des produits agricoles, suivis par le riz (13,2 %), les tubercules (11,6%), les farines autres que le blé (10,5%), les tomates (8,0%), les légumes (7,2%), les oignons (6,9%), la farine de manioc (6,6 %) et les fruits (6,5%).

En termes semestriels, l'enquête renseigne que la première place revient au riz avec 23,5% des parts au premier semestre, suivent les haricots (11,9 %), les farines autres que celles du blé (10,1%), les tubercules ((9,7%), les tomates (8,0 %), les oignons (7,5%), les légumes (7,0%) et la farine de manioc (6,4%). Au second semestre, l'on remarque la même similitude des produits à l'exception de l'exportation du riz (2,4% contre 23,5% au premier semestre).

Graphique 7 : Principaux produits agricoles exportés (en MBIF**)**

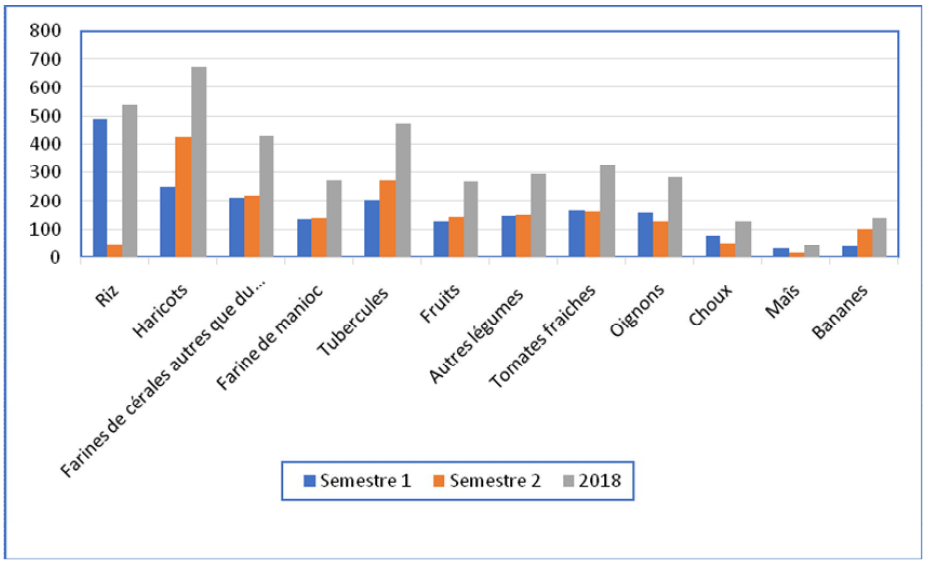

3.1.3.4. Exportation des principaux produits des industriesalimentaires, boissons et tabac.

Les cinq premiers produits exportés des industries agro-alimentaires totalisent, à eux seuls, plus de 92,9 % du total des exportations de ce secteur. Il s'agit des bières de malt (57,2 %), des boissons non alcoolisées (15,1 %), des autres boissons alcoolisées (10,1%), des cigarettes (5,9%) et du sucre (4,6%).

Comparées au premier semestre 2018, les résultats du second semestre révèlent que les principaux produits exportés de ces industries restent inchangés, le plus important étant la bière de malt avec 62,3 % contre 49,2% ; suivent les boissons non alcoolisées (12,0 contre 19,8 %) et les autres boissons alcoolisées (9,6 contre 10,9 %).

Graphique 8 : Exportation des principaux produits des industries alimentaires, boissons et tabac (en MBIF**).**

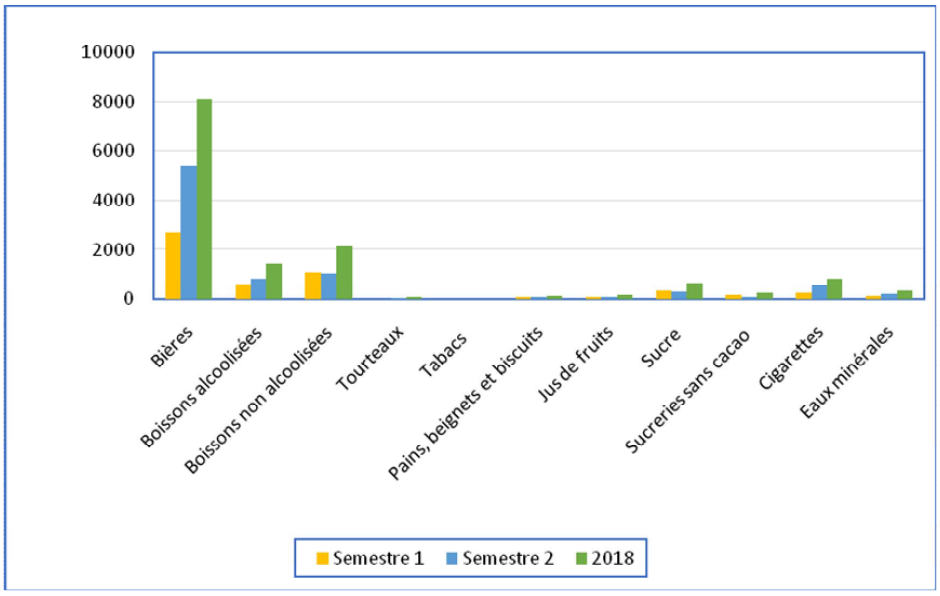

3.1.3.5. Exportation des principaux produits des industries chimiqueset/ou des industries connexes

Les résultats annuels de l'ECTIB-2018 font ressortir que les exportations des produits des industries chimiques ou des industries connexes s'élèvent en totalité à 2 827,9 MBIF, dont le second semestre a connu une hausse de 474,5 MBIF se fixant à 1 651, 2 contre 1 176,7 MBIF au premier semestre de 2018.

Les principaux produits des industries chimiques ou des industries connexes exportés sont notamment les savons et détergents qui détiennent plus de la moitié (58,7 %) du total des exportations des produits des industries chimiques ou connexes, viennent après les produits de beauté (10,2%), les pneumatiques (9,3%), le ciment (8,7%) et les matières et ouvrages en plastique (7,7%).

Au niveau semestriel, les résultats de l'enquête montrent la même cartographie, les trois premiers produits exportés restent les mêmes, (savons et détergents, produits de beauté et pneumatique), exception faite du ciment et des matières et ouvrages en plastiques.

Graphique 9 : Exportations des principaux produits des industries chimiques ou des industries connexes (en millions de BIF)

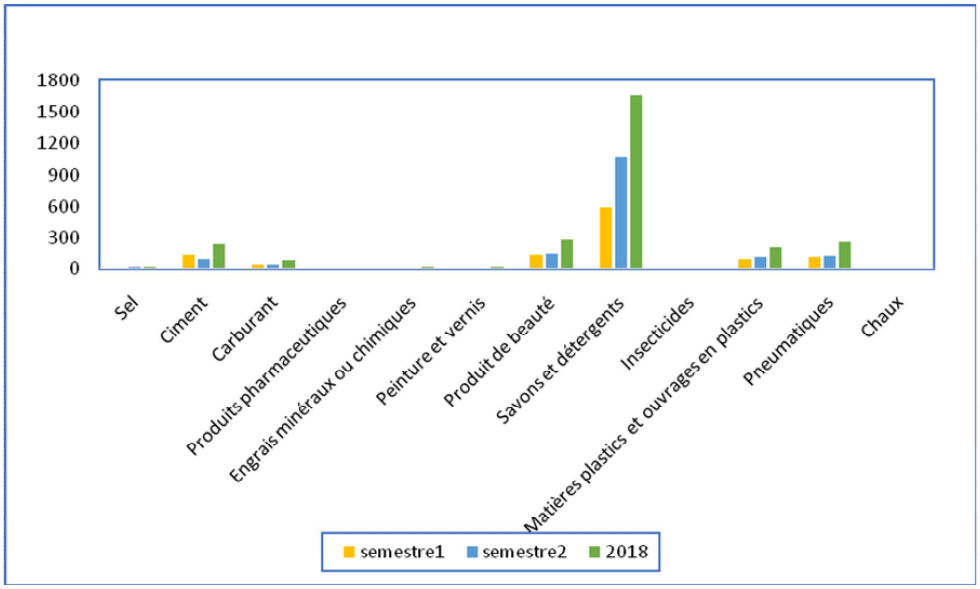

3.1.3.6. Pays de destination des exportations

Les résultats issus de l'enquête révèlent que les principaux pays partenaires en 2018 sont la République Démocratique du Congo (RDC), la Tanzanie et le Rwanda qui détiennent respectivement 56,3%, 43,1% et 0,5% de parts du total des exportations. Le Kenya et l'Ouganda ont en revanche des parts insignifiantes.

Tableau 13 : Pays partenaires en exportations informelles en 2018 (en MBIF et en %)

Pays	1er semestre	2ème semestre	Total annuel	Part (en %)
Kenya	3,5	3,5	7,0	0,0%
Ouganda	17,1	13,8	30,9	0,1%
RDC	7 021,9	8 506,4	15 528,3	56,3%
Rwanda	64,4	73,8	138,2	0,5%
Soudan du sud	0,0	0,1	0,1	0,0%
Tanzanie	4 925,2	6 947,5	11 872,7	43,1%
Total	12 032,2	15 545,1	27 577,3	100,0%

3.1.3.7. Principaux produits exportés par pays de destination

L'analyse des principaux produits exportés de manière informelle par pays de destination montre qu'à plus de 50%, ces produits sont destinés vers la RDC.

Les produits les plus exportés vers la RDC sont les bières de malt (31,0%), les eaux minérales (13,5%), les savons et détergents (5,0%), le charbon de bois (3,1%) et les articles de friperie (2,8%).

Les exportations à destination de la Tanzanie sont principalement constituées par les bières de malt (27,9%), les autres boissons alcoolisées (bière de sorgho, de maïs, …) (8,7%), les savons (7,4 %), les cigarettes (7,1%), les volailles (6,8 %), le sucre (5,5 %), les légumes (5%), le riz (3,9 %), le manioc (3,5 %), les fruits (1,5%).

S'agissant du Rwanda, les principaux produits qui y sont vendus sont les balais (17,5%), les pneumatiques (10,1%), les pièces de rechange des véhicules (9,2%), les tissus de coton (6,3%), les eaux minérales (4,4 %), le riz (3,7%) et les poissons séchés (2,9 %).

Tableau14: Principaux produits exportés par pays de destination (en %)

Libellé	Kenya	Ouganda	RDC	Rwanda	Soudan du sud	Tanzanie	Total
Boissons alcoolisées (Amstel, primus, ...)	0,0%	0,0%	59,2%	0,0%	0,0%	40,7%	100,0%
Boissons non alcoolisées	0,0%	0,0%	98,0%	0,1%	0,0%	1,9%	100,0%
Savons et détergents	0,0%	0,0%	47,1%	0,1%	0,0%	52,8%	100,0%
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu, Nezegwa, Ihuriro)	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	99,8%	100,0%
Volaille	0,0%	0,1%	12,1%	0,1%	0,0%	87,7%	100,0%
Cigarettes	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	99,9%	100,0%
Haricots	0,0%	0,0%	12,2%	0,2%	0,0%	87,6%	100,0%
Sucre	0,0%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	99,5%	100,0%
Riz	0,0%	0,2%	11,7%	0,9%	0,0%	87,2%	100,0%
Charbon de bois	0,2%	0,7%	92,1%	0,7%	0,0%	6,3%	100,0%
Chaussures	0,0%	0,1%	78,5%	0,2%	0,0%	21,2%	100,0%
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase, ...)	0,0%	0,0%	12,1%	0,0%	0,0%	87,8%	100,0%
Articles de friperie	0,0%	0,3%	96,1%	0,2%	0,0%	3,3%	100,0%
Farine de cérales autres que du blé	0,0%	0,1%	97,0%	0,2%	0,0%	2,7%	100,0%
Autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	0,0%	0,0%	69,2%	0,0%	0,0%	30,7%	100,0%
Eaux minérales	0,1%	0,5%	97,1%	1,7%	0,0%	0,6%	100,0%
Tomates	0,0%	0,0%	75,2%	0,0%	0,0%	24,8%	100,0%
Autres légumes à l'état frais	0,0%	0,0%	81,0%	0,0%	0,0%	18,9%	100,0%
Produits de beauté	0,0%	0,1%	86,9%	0,1%	0,0%	12,9%	100,0%
Oignons	0,0%	0,1%	84,1%	0,2%	0,0%	15,5%	100,0%
Farine de manioc	0,0%	0,1%	97,1%	0,4%	0,0%	2,3%	100,0%
Fruits (Ananas, avocats, mangues)	0,0%	0,0%	31,6%	0,1%	0,0%	68,2%	100,0%
Pneumatiques	0,0%	0,0%	65,7%	5,3%	0,0%	29,0%	100,0%
Sucreries sans cacao (bombons, jojo, ...)	0,0%	0,0%	96,9%	0,0%	0,0%	3,1%	100,0%
Ciment	0,0%	0,0%	96,5%	0,0%	0,0%	3,5%	100,0%

3.1.3.8. Principaux moyens de transport

Le principal moyen de transport utilisé dans les exportations informelles est la motocyclette/vélos qui accapare 51,4% de parts, suivent ensuite le transport par véhicules (35,5 %), par tête/main (8,2%) et par bateau (4,9%).

Tableau 15 : Moyens de transport (en %)

Type	1er semestre	2ème semestre	Total annuel
Bateau	4,8%	5,0%	4,9%
Motocyclettes/Vélos	52,7%	50,4%	51,4%
Chariot	0,0%	0,0%	0,0%
Tête/main	8,8%	7,7%	8,2%
Véhicules	33,7%	36,9%	35,5%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

3.1.3.9. Exportations informelles par sexe

Les résultats de l'enquête montrent que 7 personnes sur 10 actives dans les exportations informelles sont des hommes. Leur transaction s'élève à 70,0% de la valeur totale des exportations, celles effectuées par les femmes représentent 30,0 % de la valeur totale.

Graphique 10 : Exportations informelles par sexe (en %)

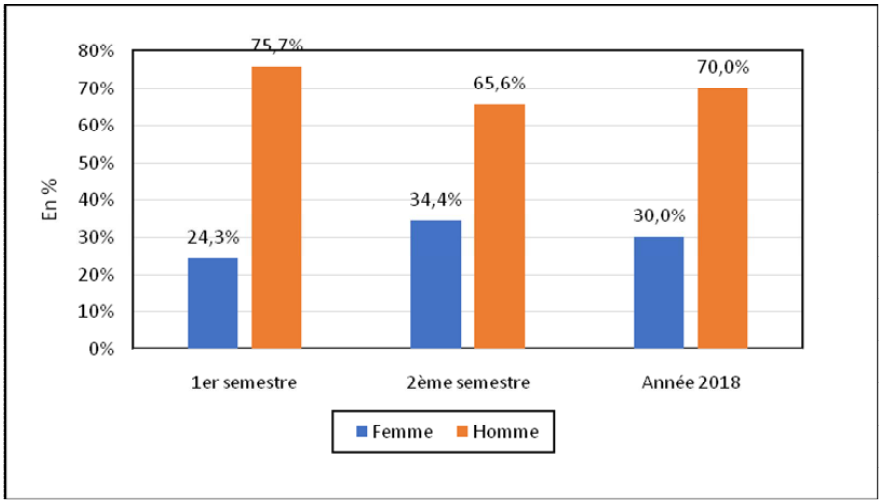

4. Conclusion

L'Enquête sur le Commerce Transfrontalier Informel au Burundi avait pour objectif de collecter les informations sur l'ampleur du commerce transfrontalier informel au Burundi pour permettre ainsi d'améliorer les données sur le commerce extérieur. L'enquête a permis d'avoir des données fiables sur les statistiques du commerce transfrontalier informel.

Les résultats de l'enquête retracent clairement le niveau des échanges informels (importations et exportations), les principaux produits importés, les pays d'origine des importations, les principaux moyens de transport utilisés, les principaux produits exportés, les pays d'exportation , le genre des personnes actives dans le commerce transfrontalier informel, etc. Les données montrent que la majorité des produits importés informellement proviennent de la Tanzanie et que ceux exportés vont principalement vers la RDC, les hommes étant les plus impliqués dans le commerce transfrontalier informel. Les animaux vivants et les produits agricoles sont les produits les plus importés informellement. Les produits des industries alimentaires, boissons et tabac, sont les plus exportés d'une façon informelle, avec un accent particulier sur les boissons alcoolisées.

Les données de l'enquête montrent que la part du commerce transfrontalier informel est importante dans l'ensemble du commerce extérieur. En effet, le rapport des exportations informelles sur les exportations formelles est de 9,2% et celui des importations informelles sur importations formelles est de4,6% en 2018.

5. Recommandations

Compte tenu des résultats de l enquête, il est recommande à l'ISTEEBU et à la BRB de continuer la collaboration quite à poursuivre l'enquete sur au moins trois ans, ce qui permettre d'avoir l'image reelle des statistiques du commerce exterieur. Cela permettra d'elaborer des politiques appropriees et ainsi impliquer toutes les parties prenantes.

ANNEXE

Tableau 1 : Commerce transfrontaliers informel par province d'entrées/ sorties (en millions de BIF)

Province	1er trim 2018		2è trim 2018		3è trim 2018		4è trim 2018		Total annuel 2018	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Bujumbura Mairie	1 996,5	41,7	1 483,9	13,7	1 586,8	-	3 122,9	1,7	8 190,1	57,0
Bujumbura	1 174,5	5,8	1 236,8	8,7	1 140,3	5,5	1 277,6	19,0	4 829,2	39,0
Cankuzo	296,1	1 850,1	265,3	3 285,5	366,8	3 100,8	625,5	3 615,8	1 553,7	11 852,2
Cibitoke	431,8	85,2	506,0	258,1	299,9	170,9	699,6	227,0	1 937,2	741,3
Kirundo	22,1	96,7	23,7	73,1	36,0	141,2	40,5	119,4	122,3	430,5
Makamba	511,6	4 472,9	875,3	10 679,5	664,6	9 570,7	812,6	6 975,9	2 864,0	31 699,0
Muyinga	429,9	815,2	687,7	1 204,2	758,8	1 991,6	594,0	1 544,9	2 470,3	5 555,9
Ngozi	17,6	238,7	19,3	204,3	7,9	333,4	3,6	195,5	48,3	972,0
Rumonge	58,7	166,7	141,5	231,5	86,8	239,4	282,9	421,7	569,9	1 059,4
Rutana	262,5	470,4	512,1	1 795,1	1 025,5	4 412,2	1 019,1	3 105,2	2 819,2	9 783,0
Ruyigi	578,8	616,2	500,7	648,0	438,9	833,0	654,6	952,1	2 173,0	3 049,3
Ensemble	5 780,0	8 859,7	6 252,2	18 401,8	6 412,2	20 798,8	9 133,0	17 178,4	27 577,3	65 238,6

Tableau 2 : Principales importationsen 2018 (en millions de BIF)

Produits	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total annuel
Vaches	3 095,6	8 325,0	6 825,6	4 413,2	22 659,4
Maïs	649,8	1 339,7	1 001,7	945,1	3 936,3
Poissons séchés ou fumés	353,6	1 016,6	1 357,8	1 160,1	3 888,1
Arachides	68,8	765,0	1 237,0	1 691,9	3 762,7
Haricots	109,0	382,3	2 143,0	802,1	3 436,4
Tissus de coton	716,9	782,0	785,8	722,0	3 006,6
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	139,3	483,1	1 193,3	747,6	2 563,3
Riz	335,9	597,7	948,2	503,1	2 384,9
Matelas	118,1	374,5	474,9	405,4	1 372,9
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	284,0	368,3	403,5	196,0	1 251,8
Farine de blé	284,2	300,5	383,3	282,8	1 250,8
Poissons frais	300,3	126,8	308,9	508,8	1 244,8
Chaussures (Yeboyebo, Umoja)	228,0	296,8	424,2	258,3	1 207,3
Farine de céréales autres que du blé	177,5	221,7	339,1	269,6	1 007,8
Bananes	168,2	208,9	254,6	227,9	859,6
Plaques solaires	73,5	146,0	192,8	258,6	671,0
Tomates frais	174,6	155,0	97,4	125,5	552,5
Boissons non alcoolisées	69,0	123,5	171,2	174,8	538,6
Savons et détergents	39,4	19,9	31,4	418,3	509,0
Articles de friperie	26,1	206,1	153,9	121,1	507,2
Huile de palme	99,7	200,6	111,0	90,2	501,5
Mouton ou chèvre	224,4	143,7	94,9	18,8	481,8
Tissus (Ibitenge, ...)	28,9	65,5	42,1	310,6	447,2
Articles de ménages	38,4	151,2	158,8	61,6	409,9
Autres chaussures	38,3	51,6	89,1	195,0	373,9
Autres tissus (Popeline)	-	58,3	55,0	234,3	347,7
Sel	39,5	89,7	69,3	78,3	276,8
Huile de coton ou de tournesol	71,5	62,7	61,2	59,3	254,6
Ciment	71,4	62,9	55,1	48,1	237,5
Lait	70,6	42,7	59,4	54,2	226,9
Batteries	32,6	54,2	17,3	107,4	211,5
Farine de manioc	14,3	13,9	32,3	124,5	185,0
Autres produits	718,2	1 165,3	1 225,7	1 563,9	4 673,1
Total	8 859,7	18 401,8	20 798,8	17 178,4	65 238,6

Tableau 3 : Principales importations par pays d'origine au cours du 1er trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produits	Kenya	Ouganda	RDC	Rwanda	Soudan	Tanzanie	Total
Vaches	-	-	-	-	-	3 095,6	3 095,6
Tissus de coton	0,4	4,3	4,3	5,4	0,7	701,8	716,9
Maïs	-	0,0	8,7	21,0	-	620,2	649,8
Poissons séchés ou fumés	-	0,2	55,9	3,7	-	293,8	353,6
Riz	-	0,3	1,8	2,1	-	331,7	335,9
Poissons frais	-	0,1	5,5	-	-	294,7	300,3
Farine de blé	-	-	-	0,0	-	284,2	284,2
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	-	0,5	-	0,2	-	283,3	284,0
Chaussures (Yeboyebo, Umoja)	0,0	0,1	0,3	1,8	-	225,7	228,0
Mouton ou chèvre	-	-	-	-	-	224,4	224,4
Farine de céréales autres que du blé	0,9	13,8	5,2	8,7	-	148,9	177,5
Tomates frais	-	-	0,0	0,4	-	174,1	174,6
Bananes	-	-	0,0	0,2	-	167,9	168,2
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	-	-	6,6	13,5	-	119,3	139,3
Matelas	0,3	5,7	-	1,3	-	110,8	118,1
Haricots	-	0,2	1,8	5,1	-	101,8	109,0
Huile de palme	-	0,0	1,1	0,0	-	98,6	99,7
Plaques solaires	-	1,1	4,5	0,1	-	67,9	73,5
Huile de coton ou de tournesol	-	2,8	1,0	0,9	-	66,7	71,5
Ciment	-	-	-	0,3	-	71,1	71,4
Lait	0,1	2,1	0,2	55,4	-	12,8	70,6
Boissons non alcoolisées	-	13,6	0,2	0,8	-	54,4	69,0
Arachides	-	1,1	0,7	1,0	-	66,0	68,8
Autres produits	6,0	98,2	27,8	104,9	1,1	698,3	936,2
Total	7,7	144,1	125,7	227,0	1,8	8 314,0	8 820,2

Tableau 4 : Principales importations par pays d'origine au cours du 2ème trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produits	Canada	USA	Inde	Kenya	Ouganda	RDC	Rwanda	Soudan	Tanzanie	Turquie	Total
Vaches	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8325,0	0,0	8325,0
Maîs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	1,6	0,0	1334,8	0,0	1340,2
Poissons séchés ou fumés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	49,3	45,8	0,0	922,0	0,0	1017,2
Tissus de coton	0,0	0,0	0,0	2,8	7,5	27,5	11,9	0,1	734,6	0,0	784,5
Arachides	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	765,0	0,0	765,0
Riz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	34,5	4,0	0,0	574,6	0,0	613,1
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,4	20,2	0,0	423,1	0,0	449,8
Haricots	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	9,1	0,0	371,9	0,0	382,7
Matelas	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	0,0	0,4	0,0	371,8	0,0	374,5
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,9	0,0	366,9	0,0	368,3
Farine de blé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	300,1	0,0	300,5
Chaussures (Yeboyebo, Umoja)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	6,2	0,0	290,5	0,0	296,8
Farine de cérales autres que du blé	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4	13,5	9,1	0,0	192,8	0,0	223,7
Bananes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	1,9	0,0	205,5	0,0	209,3
Articles de friperie	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	0,0	1,7	0,0	198,2	0,0	206,6
Huile de palme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	0,8	0,0	194,5	0,0	200,6
Tomates frais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	155,0	0,0	155,0
Articles de ménages	0,0	0,0	0,0	0,1	3,7	1,5	24,5	0,2	122,6	0,0	152,6
Plaques solaires	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	143,5	0,0	146,0
Mouton ou chèvre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	143,6	0,0	143,7
Poissons frais	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	4,5	0,0	0,0	121,3	0,0	126,3
Boissons non alcoolisées	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,1	0,7	0,0	121,1	0,0	123,5
Sel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,7	0,0	88,7	0,0	89,7
Autres produits	0,2	0,7	1,4	3,4	135,6	40,9	124,6	0,1	1300,1	0,3	1607,1
Total	0,2	0,7	1,4	6,3	169,7	191,3	264,4	0,4	17767,1	0,3	18401,8

Tableau 5 : Principales importations par pays d'origine au cours du 3ème trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produits	Chine	USA	Kenya	Ouganda	RDC	Rwanda	Soudan	Tanzanie	Turquie	Total
Vaches	-	-	-	-	-	-	-	6 825,6	-	6 825,6
Haricots	-	-	-	0,5	1,2	7,2	-	2 134,1	-	2 143,0
Poissons séchés ou fumés	-	-	-	0,1	116,1	17,9	-	1 234,9	-	1 369,1
Arachides	-	-	-	0,5	0,5	0,2	-	1 235,8	-	1 237,0
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	-	-	-	-	18,4	8,8	-	1 166,1	-	1 193,3
Maîs	-	-	-	2,0	5,4	14,1	-	981,4	-	1 002,9
Riz	-	-	-	0,7	10,6	1,3	0,0	935,5	-	948,2
Tissus de coton	-	-	0,9	10,7	27,4	10,0	-	737,0	-	786,0
Matelas	-	-	0,3	13,5	-	3,8	-	457,3	-	474,9
Chaussures (Yeboyebo, Umoja)	-	-	0,2	0,4	1,0	7,9	-	414,8	-	424,2
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	-	-	-	0,1	-	0,3	-	403,0	-	403,5
Farine de blé	-	-	-	0,1	1,1	-	-	382,2	-	383,3
Farine de cérales autres que du blé	-	-	-	17,7	13,6	7,3	-	300,5	-	339,1
Poissons frais	-	-	-	0,2	49,7	0,0	-	259,0	-	308,9
Bananes	-	-	-	-	0,7	1,0	-	252,9	-	254,6
Plaques solaires	-	-	-	4,2	-	0,1	-	188,5	-	192,8
Boissons non alcoolisées	-	-	-	5,6	0,2	0,9	-	164,7	-	171,2
Articles de ménages	-	-	-	4,9	1,3	21,0	-	132,9	-	160,2
Articles de friperie	0,2	-	0,2	4,9	0,4	0,6	-	148,7	-	155,0
Huile de palme	-	-	-	-	15,4	0,6	-	95,0	-	111,0
Tomates frais	-	-	-	0,0	0,1	0,1	-	106,3	-	106,5
Autres produits	-	0,2	7,1	202,8	61,5	178,1	0,1	1 358,3	0,5	1 808,4
Total	0,2	0,2	8,7	268,7	324,5	281,2	0,1	19 914,6	0,5	20 798,8

Tableau 6 : Principales importations par pays d'origine au cours du 4ème trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produits	Kenya	Ouganda	RDC	Rwanda	Tanzanie	Total
Vaches	-	-	-	-	4 413,2	4 413,2
Arachides	-	0,4	-	0,1	1 691,5	1 691,9
Poissons séchés ou fumés	-	0,1	335,0	19,1	859,0	1 213,3
Maîs	-	-	1,0	37,1	906,9	945,1
Haricots	-	0,5	2,9	11,5	787,2	802,1
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase)	-	0,1	15,4	3,1	729,2	747,8
Tissus de coton	2,3	8,5	31,4	3,5	677,1	722,7
Poissons frais	-	0,2	10,0	0,1	499,6	509,9
Riz	-	0,4	12,2	4,8	485,7	503,1
Savons et détergents	0,0	3,7	0,8	0,8	413,0	418,4
Matelas	-	9,3	-	6,8	390,2	406,3
Tissus (Ibitenge, ...)	1,2	2,2	22,1	1,5	284,6	311,6
Farine de blé	-	0,0	-	2,0	280,8	282,8
Farine de cérales autres que du blé	-	8,0	3,8	7,7	256,0	275,6
Plaques solaires	-	2,5	-	1,4	254,8	258,6
Chaussures (Yeboyebo, Umoja)	-	0,1	0,0	11,9	246,3	258,3
Autres tissus (Popeline)	-	-	-	-	234,3	234,3
Bananes	-	-	0,3	1,9	225,6	227,9
Boissons alcoolisées (Bière de bananes)	-	0,8	-	0,4	195,0	196,2
Autres chaussures	1,4	31,8	23,6	10,8	127,4	195,0
Boissons non alcoolisées	-	10,5	0,9	0,8	167,3	179,4
Tomates frais	-	-	0,7	0,2	124,6	125,5
Farine de manioc	-	0,0	3,6	2,3	118,6	124,5
Articles de friperie	0,9	9,6	8,7	1,8	101,9	123,0
Batteries	-	1,1	0,6	0,1	105,6	107,4
Huile de palme	-	-	11,0	0,1	79,1	90,2
Sel	-	0,0	-	0,7	77,6	78,4
Autres produits	7,3	99,8	76,7	136,7	1 415,4	1 735,9
Total	13,1	189,8	560,7	267,3	16 147,4	17 178,4

Tableau 7 : Importations par pays d'origine (en millions de BIF)

Pays	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total 2018
Canada	-	0,2	-	-	0,2
Chine	-	-	0,2	-	0,2
U.S.A	-	0,7	0,2	-	0,9
Inde	-	1,4	-	-	1,4
Kenya	7,7	6,3	8,7	13,1	35,8
Ouganda	144,3	169,7	268,7	189,8	772,6
RDC	125,7	191,3	324,5	560,7	1 202,2

Rwanda	227,1	264,4	281,2	267,3	1 040,1
Soudan du sud	1,8	0,4	0,1	-	2,3
Tanzanie	8 353,2	17 767,1	19 914,6	16 147,4	62 182,3
Turquie	-	0,3	0,5	-	0,8
Total	8 859,7	18 401,8	20 798,8	17 178,4	65 238,6

Tableau 8 : Importations par moyens de transports (en millions de BIF)

Mode	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total 2018
Bateau/Canoë	479,9	1 334,7	1 656,6	1 489,8	4 961,1
Motocyclettes/Vélos	3 247,3	5 257,6	7 328,0	5 749,5	21 582,4
Pousser le chariot	-	0,4	0,3	0,2	0,9
Tête/main	4 165,2	10 214,3	9 707,9	7 215,5	31 302,9
Véhicules	967,3	1 594,8	2 105,9	2 723,5	7 391,4
TOTAL	8 859,7	18 401,8	20 798,8	17 178,4	65 238,6

Tableau 9 : Importations par genre (en millions de BIF)

Sexe	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total 2018
Femme	718,0	1 920,2	2 161,7	1 869,0	6 668,8
Homme	8 059,6	16 325,6	18 637,0	15 309,4	58 331,6
Non renseigné	82,1	156,0	-	-	238,1
Total	8 859,7	18 401,8	20 798,8	17 178,4	65 238,6

Tableau 10:Principales exportationsen 2018 (en millions de BIF)

Produits	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total annuel
Boissons alcoolisées (Amstel, primus, ...)	1 128,4	1 498,1	2 374,2	3 018,0	8 018,7
Boissons non alcoolisées	572,4	505,8	390,0	652,5	2 120,7
Savons et détergents	245,5	348,0	397,8	663,2	1 654,5
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu, Nezegwa, Ihuriro)	79,7	337,5	185,7	426,3	1 029,2
Coq, poule ou canard	232,8	204,9	245,0	236,0	918,7
Cigarettes	83,1	188,1	277,9	294,5	843,7
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase, ...)	74,9	466,7	145,7	125,2	812,5
Haricots	117,6	129,7	130,1	296,1	673,4
Sucre	243,3	127,8	157,3	130,1	658,4
Riz	332,9	156,2	24,5	23,3	536,9
Charbon de bois	130,5	146,8	111,6	118,5	507,4
Chaussures	159,4	41,9	53,8	215,6	470,8
Articles de friperie	172,0	69,6	98,7	121,4	461,6
Farine de céréales autres que du blé	96,1	98,4	80,5	137,1	412,0
Autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	59,3	111,8	118,9	67,2	357,2
Eaux minérales	47,6	88,2	54,7	158,5	349,1
Tomates	56,3	93,3	72,3	87,3	309,2
Autres légumes à l'état frais	57,6	78,6	55,1	93,1	284,4
Produits de beauté	119,3	20,0	22,7	113,5	275,6
Oignons	56,1	89,1	55,6	69,7	270,5
Fruits (Ananas, avocats, mangues)	67,4	56,4	48,5	93,2	265,6
Farine de manioc	79,0	46,5	58,7	78,9	263,2
Sucreries sans cacao (bombons, jojo, ...)	114,2	48,4	53,3	46,7	262,6
Pneumatiques	39,1	82,8	63,3	73,3	258,5
Ciment	81,8	47,9	48,2	59,3	237,2
Huile de palme	62,7	49,7	53,6	55,6	221,7
Mouton ou chèvre	23,7	13,5	58,1	92,2	187,5
Jus de fruits	61,3	28,6	26,6	58,2	174,7
Fruits (Oranges, citrons, mandarines)	9,1	115,3	40,7	8,1	173,2
Draps	22,4	41,1	8,6	98,7	170,8
Bananes	17,3	20,7	44,2	55,0	137,2
Pains, beignets, biscuits, ...	33,4	30,9	25,9	43,6	133,9
Lait	16,6	15,7	26,6	73,5	132,4

Autres produits	1 087,4	853,8	803,9	1 249,6	3 994,7
Total	5 780,0	6 252,2	6 412,2	9 133,2	27 577,6

Tableau 11: Principales exportations par pays de destination au cours du 1er trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produits	Kenya	Ouganda	RDC	Rwanda	Soudan	Tanzanie	Total
Boissons alcoolisées (Amstel, primus, ...)	-	0,0	651,4	0,8	-	476,1	1 128,4
Boissons non alcoolisées	0,0	0,1	560,8	0,8	-	10,7	572,4
Riz	-	0,3	18,4	1,6	-	312,6	332,9
Savons et détergents	-	0,3	178,4	0,6	-	66,2	245,5
Sucre	-	0,1	0,9	0,2	-	242,0	243,3
Coq, poule ou canard	-	-	37,3	0,3	-	195,2	232,8
Articles de friperie	-	-	162,1	0,7	-	7,8	170,6
Chaussures	-	0,4	145,7	0,2	-	13,1	159,4
Charbon de bois	0,4	0,6	119,6	3,3	-	6,7	130,5
Produits de beauté	-	0,1	116,9	-	-	2,3	119,3
Haricots	-	0,2	17,2	0,2	-	100,0	117,6
Sucreries sans cacao (bombons, jojo, ...)	-	-	114,1	-	-	0,1	114,2
Farine de céréales autres que du blé	0,0	0,5	94,1	0,4	-	1,0	96,1
Cigarettes	-	-	0,1	-	-	83,0	83,1
Ciment	-	-	81,1	-	-	0,6	81,8
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu, Nezegwa, Ihuriro)	-	-	0,0	-	-	79,7	79,7
Farine de manioc	0,1	0,1	77,5	0,3	-	1,1	79,0
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase, ...)	0,0	-	8,1	0,1	-	66,6	74,8
Fruits (Ananas, avocats, mangues)	-	0,1	20,9	0,2	-	46,3	67,4
Huile de palme	0,1	0,1	51,3	0,1	-	11,1	62,7
Jus de fruits	0,0	0,0	60,1	0,2	-	1,0	61,3
Autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	-	-	49,1	0,2	-	10,0	59,3
Autres légumes à l'état frais	-	0,0	44,4	0,0	-	13,0	57,5
Tomates	-	-	43,4	-	-	12,9	56,3
Oignons	-	0,2	37,4	0,1	-	18,4	56,1
Eaux minérales	0,1	0,4	44,7	1,6	0,0	0,7	47,6
Pneumatiques	-	-	29,2	0,1	-	9,8	39,1
Pains, beignets, biscuits, ...	0,0	0,1	28,4	0,3	-	4,6	33,4
Autres produits	1,2	5,0	860,2	18,3	-	293,4	1 178,1
Total	2,0	8,5	3 652,7	30,7	0,0	2 086,1	5 780,0

Tableau 12: Principales exportations par pays de destination au cours du 2ème trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produits	Kenya	Ougandа	RDC	Rwanda	Tanzanie	Total
Boissons alcoolisées (Amstel, primus, ...)	-	-	778,4	0,1	820,3	1 598,9
Boissons non alcoolisées	0,0	0,1	515,3	0,3	10,4	526,1
Savons et détergents	0,3	0,2	153,1	0,6	198,1	352,3
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu, Nezegwa, Ihuriro)	-	-	0,2	-	337,3	337,5
Coq, poule ou canard	-	-	24,5	-	183,6	208,1
Cigarettes	-	-	-	-	188,1	188,1
Charbon de bois	0,3	0,8	160,3	0,0	7,7	169,1
Riz	-	0,2	16,2	1,0	139,8	157,1
Fruits (Oranges, citrons, mandarines)	0,0	0,0	92,1	0,1	42,9	135,1
Haricots	-	0,0	19,4	0,1	111,8	131,3
Sucre	-	-	0,3	1,3	126,4	127,9
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase, ...)	-	-	17,1	-	110,0	127,2
Farine de cérales autres que du blé	-	-	105,7	0,4	7,6	113,7
Autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	-	-	101,8	-	10,6	112,4
Tomates	-	0,0	95,6	0,0	13,9	109,5
Oignons	-	0,1	94,9	0,1	5,7	100,8
Eaux minérales	0,1	0,7	88,2	1,9	0,0	90,8
Autres légumes à l'état frais	-	-	72,6	0,0	17,0	89,6
Pneumatiques	-	-	66,7	0,9	20,9	88,5
Articles de friperie	-	0,5	65,0	0,2	1,6	67,3
Fruits (Ananas, avocats, mangues)	-	0,0	10,2	0,0	47,2	57,4
Ciment	-	-	55,9	-	1,0	56,8
Farine de manioc	-	0,1	52,8	0,3	1,2	54,4
Huile de palme	0,0	0,1	26,7	0,8	25,0	52,5
Sucreries sans cacao (bombons, jojo, ...)	-	-	48,3	-	0,0	48,3
Chaussures	-	0,2	27,4	0,2	16,6	44,5
Choux	-	-	29,0	0,0	13,8	42,8
Draps	-	0,9	0,9	0,5	38,6	41,0
Tissus de coton	0,4	1,0	5,2	2,2	28,3	37,2
Pains, beignets, biscuits, ...	0,0	0,1	30,8	0,1	4,4	35,4
Autres produits	0,4	3,6	614,7	22,5	309,5	950,7
Total	1,5	8,6	3 369,2	33,7	2 839,1	6 252,2

Tableau 13: Principales exportations par pays de destination au cours du 3ème trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produit	Kenya	Ougandа	RDC	Rwanda	Tanzanie	Total
Boissons alcoolisées (Amstel, primus, ...)	-	-	1 262,9	1,1	1 110,2	2 374,2
Savons et détergents	-	0,1	136,7	0,4	260,7	397,8
Boissons non alcoolisées	0,0	0,2	379,0	0,4	10,2	390,0
Cigarettes	-	-	-	-	277,9	277,9
Coq, poule ou canard	0,1	-	18,7	0,1	226,2	245,0
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu, Nezegwa, Ihuriro)	-	-	1,7	-	184,1	185,8
Sucre	-	-	0,1	0,1	157,1	157,3
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase, ...)	0,1	-	16,2	0,0	129,4	145,7
Haricots	0,0	0,0	15,4	0,6	114,1	130,1
Autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	-	-	46,9	-	72,0	118,9
Charbon de bois	0,1	0,9	102,4	0,2	8,0	111,6
Articles de friperie	-	0,9	97,3	-	0,5	98,7
Farine de céréales autres que du blé	-	0,1	77,6	0,1	2,7	80,5
Tomates	-	-	38,6	0,1	33,6	72,3
Pneumatiques	-	-	32,4	3,7	27,3	63,4
Farine de manioc	0,0	0,1	55,5	0,3	2,8	58,7
Tissus (Ibitenge, ...)	-	-	-	0,1	58,2	58,2
Mouton ou chèvre	-	-	17,6	-	40,5	58,1
Oignons	-	0,1	45,4	0,1	9,9	55,6
Autres légumes à l'état frais	-	0,0	43,1	-	12,0	55,1
Eaux minérales	0,1	0,3	52,4	1,1	0,8	54,7
Chaussures	0,0	-	47,9	0,2	5,7	53,8
Huile de palme	-	-	9,5	0,3	43,8	53,6
Sucreries sans cacao (bombons, jojo, ...)	-	-	47,4	-	5,8	53,3
Fruits (Ananas, avocats, mangues)	-	-	12,5	-	36,0	48,5
Poissons frais	-	-	41,3	0,0	7,1	48,5
Ciment	-	-	41,3	-	6,9	48,2
Bananes	0,1	0,3	16,4	0,1	27,3	44,2
Tourteaux	-	-	-	-	41,2	41,2
Fruits (Oranges, citrons, mandarines)	-	0,0	26,9	0,1	13,7	40,7
Œufs	-	-	0,4	-	36,8	37,2
Lait	-	0,0	24,5	0,1	2,1	26,6
Jus de fruits	-	0,1	26,2	0,2	0,1	26,6
Pains, beignets, biscuits, ...	0,0	0,1	22,3	0,1	3,3	25,9
Autres produits	1,2	5,8	368,1	25,7	273,6	674,4
Total	1,9	9,0	3	35,1	3 241,7	6 412,2

			124,5			

Tableau 14: Principales exportations par pays de destination au cours du 4ème trimestre 2018 (en millions de BIF)

Produit	Kenya	Ougandа	RDC	Rwanda	Soudan	Tanzanie	Total
Boissons alcoolisées (Amstel, primus, ...)	-	-	2 117,5	0,2	-	900,6	3 018,3
Savons et détergents	-	0,0	312,9	0,2	0,0	350,1	663,2
Boissons non alcoolisées	0,1	0,1	643,0	0,3	0,0	9,0	652,5
Autres boissons alcoolisées (Boissons Karibu, Nezegwa, Ihuriro)	-	-	-	-	-	426,3	426,3
Haricots	-	0,0	30,5	0,2	-	265,3	296,1
Cigarettes	-	-	0,5	-	-	294,0	294,5
Coq, poule ou canard	-	0,8	31,4	0,2	-	203,6	236,0
Chaussures	-	-	150,3	0,2	-	65,0	215,6
Eaux minérales	0,0	0,4	156,5	1,5	0,0	0,4	158,8
Farine de céréales autres que du blé	-	-	137,0	0,0	-	-	137,1
Sucre	-	0,0	0,0	0,1	-	129,9	130,1
Produits de beauté	-	0,0	92,0	0,0	-	34,6	126,6
Tubercules (Manioc, patate douce, colocase, ...)	0,0	-	15,8	0,0	-	109,5	125,4
Articles de friperie	0,1	-	115,9	0,2	-	5,4	121,5
Charbon de bois	0,5	1,5	105,4	0,1	-	11,0	118,5
Pommes de terre	-	-	12,9	0,1	-	90,1	103,1
Draps	0,2	-	78,3	0,5	-	21,0	100,0
Fruits (Ananas, avocats, mangues)	-	0,0	40,7	0,1	-	52,5	93,3
Autres légumes à l'état frais	-	0,0	79,1	0,0	-	13,9	93,1
Mouton ou chèvre	-	-	19,3	0,2	-	73,0	92,5
Tomates	-	-	67,1	-	-	20,2	87,3
Farine de manioc	0,0	0,0	77,4	0,2	-	1,3	79,0
Poissons séchés ou fumés	-	0,5	18,1	1,2	-	54,5	74,3
Lait	-	-	69,9	0,1	-	4,0	74,0
Pneumatiques	-	-	45,5	9,1	-	18,7	73,3
Oignons	0,0	0,0	59,6	0,2	-	9,9	69,7
Autres boissons alcoolisées (Bière de maïs ou sorgho, Hozagara)	-	-	49,9	-	-	17,3	67,2
Ciment	-	-	59,3	-	-	-	59,3
Jus de fruits	-	0,1	58,2	0,1	-	-	58,4
Huile de palme	-	-	16,3	0,4	-	38,9	55,6
Bananes	0,1	0,1	27,4	0,2	-	27,2	55,0

Autres produits	0,6	1,1	694,1	22,9	0,1	458,6	1 177,4
Total	1,6	4,8	5 381,9	38,7	0,1	3 705,8	9 133,0

Tableau 15: Exportations par pays d'origine (en millions de BIF)

Pays	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total 2018
Kenya	2,0	1,5	1,9	1,6	7,0
Ouganda	8,5	8,6	9,0	4,8	30,9
RDC	3 652,7	3 369,2	3 124,5	5 381,9	15 528,3
Rwanda	30,7	33,7	35,1	38,7	138,2
Soudan du sud	0,0	-	-	0,1	0,1
Tanzanie	2 086,1	2 839,1	3 241,7	3 705,8	11 872,7
Total	5 780,0	6 252,2	6 412,2	9 133,0	27 577,3

Tableau 16 : Exportations par moyens de transports (en millions de BIF)

Mode	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total annuel
Bateau/Canoë	152,3	425,6	325,2	449,2	1 352,2
Motocyclettes/Vélos	2 995,1	3 341,3	3 655,2	4 173,5	14 165,1
Pousser le chariot	-	0,3	2,2	2,4	4,9
Tête/main	448,7	613,1	574,5	619,1	2 255,4
Véhicules	2 183,9	1 871,8	1 855,1	3 888,7	9 799,6
Ensemble	5 780,0	6 252,2	6 412,2	9 133,0	27 577,3

Tableau 17 : Exportations par genre (en millions de BIF)

Sexe	1er trim 2018	2è trim 2018	3è trim 2018	4è trim 2018	Total 2018
Femme	1 312,6	1 563,4	1 930,6	3 424,3	8 230,9
Homme	4 315,6	4 644,5	4 481,5	5 708,7	19 150,3
Non renseigné	151,9	44,2	-	-	196,1
Total	5 780,0	6 252,2	6 412,2	9 133,0	27 577,3